



Concours national de la Résistance et de la Déportation

L'École et la Résistance :
des jours sombres
aux lendemains
de la libération
1940-1945

Les Archives d'Alsace, qui conservent de nombreux fonds et collections relatifs à la période, proposent aux enseignants et à leurs élèves qui participent au concours national de la Résistance et de la Déportation une sélection de documents adaptés à la thématique de l'année : photographies, témoignages et documents administratifs... Ils peuvent être librement utilisés en classe ou être intégrés dans le cadre d'une séance de travail aux Archives.

Sommaire

➔ Le concours national de la Résistance et de la Déportation : renseignements pratiques	5
➔ Le thème national 2022-2023 du concours et sa déclinaison à l'échelle locale	6
L'école et la Résistance, thème national 2022-2023	6
Le contexte historique alsacien	6
Principaux fonds d'archives exploités pour le portfolio	8
➔ Sélection de ressources documentaires locales sur le thème « l'École et la Résistance »	12
1^{er} axe – La guerre, les écoles et l'Alsace	12
1.1. Retracer le parcours des écoles évacuées	12
1.2. La Révolution national-socialiste à l'école en Alsace	14
1.3. L' <i>Umschulung</i> ou la reconversion professionnelle forcée des enseignants d'Alsace	24
2^e axe : Résister au sein de l'institution en Alsace annexée et en Allemagne nazie	26
2.1. « Dire non » : poser des actes de résistance isolés	26
2.2. Faciliter le passage clandestin de la frontière : passeurs et passeuses de l'ombre	34
2.3. Adhérer à une organisation de Résistance structurée	42
3^e axe : Résistances et répressions en France occupée	46
3.1. L'Université de Strasbourg repliée à Clermont Ferrand : un foyer de résistance pris dans la tourmente des persécutions et des rafles	46
3.2. Être membre d'un réseau de résistance en France occupée	60
➔ Annexes	
Repères chronologiques	64
Carte des zones françaises occupées pendant la Seconde Guerre mondiale	65
Bibliographie indicative	66
Sitographie indicative	66

Auteur: Éric Le Normand,
enseignant et chargé de mission AERIA



Illustration de couverture, Auguste SONTAG, instituteur, membre du réseau Wodli
(document remis et utilisé avec l'aimable autorisation de Raymond Olff)

Le concours national de la résistance et de la déportation : renseignements pratiques

→ Ce qu'il faut savoir

Vous trouverez ici les renseignements pratiques pour participer au concours. Les informations officielles sont disponibles en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse accessible par ce lien : <https://eduscol.education.fr/3541/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>. Cette page offre notamment des fiches méthodes précieuses pour la réalisation des travaux.

→ Inscriptions

Pour les établissements situés dans l'Académie de Strasbourg :
<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/histoiregeographie/informations/cnrd-2021-2022/>

→ Participation au concours

Catégories de participation	Modalités de participation
1^{re} catégorie Individuel lycée	Réalisation d'un devoir individuel en classe, sous surveillance, sans documents personnels Durée : 3 heures
2^e catégorie Collectif lycée	Réalisation d'un travail collectif de différents formats (se référer au règlement annuel du concours)
3^e catégorie Individuel collège	Réalisation d'un devoir individuel en classe, sous surveillance, sans documents personnels Durée : 2 heures
4^e catégorie Collectif collège	Réalisation d'un travail collectif de différents formats (se référer au règlement annuel du concours)

→ Transmission des travaux

Les devoirs individuels et les travaux collectifs doivent être transmis par les établissements scolaires à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDN) de leur département,

> pour le Haut-Rhin : <https://www.ac-strasbourg.fr/DSDEN68>

> pour le Bas-Rhin : <https://www.ac-strasbourg.fr/DSDEN67>

Retrouvez le calendrier du concours sur le site de l'Académie :
<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/histoiregeographie/informations/cnrd-2021-2022/>

Les travaux des lauréats académiques de chacune des catégories sont transmis par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés lors de la Cérémonie nationale de la remise des prix à Paris.

Présentation du thème national 2022-2023, avec sa déclinaison à l'échelle locale

Le thème de la session 2022-2023 est libellé comme suit : « L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945) ».

Comme chaque année, un document pédagogique réalisé par une équipe d'historiens, sous la direction de l'inspecteur général Tristan Lecoq, est proposé aux candidats et à leurs enseignants. Pour la session 2022-2023, la Fondation de la Résistance a été chargée de l'élaboration de ce document pédagogique.

➔ Consulter :

- > la lettre de cadrage rédigée par Tristan Lecoq, inspecteur général et président du jury national des correcteurs du concours, à propos de ce thème : <https://eduscol.education.fr/document/39473/download>. Elle est assortie d'une vidéo de présentation par Tristan Lecoq : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/videos/theme-2022-2023/lecole-et-la-resistance>
- > la Brochure en ligne du Concours national de la Résistance et de la déportation, sur le site de la Fondation de la Résistance : https://www.fondationresistance.org/catalogue_2022_2023/#page/1

Des éléments historiques sont également proposés sur le portail du Concours national de la Résistance et de la Déportation porté par le Réseau Canopé (ex-Centre national de documentation pédagogique/CRDP) : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>.

➔ Le contexte historique alsacien

Traduire le sujet du Concours national de la Résistance et de la Déportation à l'échelle locale est un exercice délicat tant le système scolaire a été bouleversé en Alsace avec l'annexion de fait. La germanisation et la nazification de la société s'accompagnent d'un quadrillage serré de toute la population alsacienne, étouffant toutes velléités d'opposition. La domination nazie s'impose brutalement dans la réalité quotidienne et la jeunesse, comme en Allemagne, fait l'objet d'une attention particulière.

Dans un premier temps, il s'agit de détruire le système français pour mettre en place une structure scolaire allemande. Cette transition s'accomplit sur trois plans. Tout d'abord au niveau des instituteurs et des encadrants, qui viennent en grande partie du pays de Bade de l'autre côté du Rhin. Il s'agit d'hommes sûrs ayant prouvé leur loyauté à l'égard du parti nazi. Comme l'ensemble de la société, ils sont organisés selon le principe du chef (*Führerprinzip*). À l'image de Karl Gaertner qui dirige l'enseignement primaire¹ mais que Marie-Joseph Bopp² décrit comme un voleur et un ivrogne. La loyauté prime sur les compétences. Pour les instituteurs, enseignants et professeurs alsaciens souhaitant garder leurs postes, ils doivent subir un « *Umschulung* », c'est-à-dire un recyclage, souvent de l'autre côté du Rhin, afin d'assimiler et transmettre les préceptes de l'idéologie nazie³. L'école joue un grand rôle comme vecteur de la propagande nazie dont la volonté est de détruire l'école française tant au niveau de la structure (suppression des collèges pour des classes de primaire supérieures) mais également au niveau des contenus notamment historiques afin de faire une large place à l'idéologie nazie. La France est vue comme le pays de la dénatalité, de la paresse, du mélange des races et de la domination juive⁴. Cette destruction s'avère même une réalité à travers les autodafés⁵. Elle s'inscrit dans le cadre plus large de l'annexion de fait de l'Alsace-Moselle avec l'interdiction de parler français, la suppression de tous les panneaux, statues, symboles ou organisations qui rappellent un tant soit peu la France.

¹ Le directeur de primaire (*Ministerialdirektor*) se trouve au-dessus des Inspecteurs.

² BOPP Jean-Marie, *Ma ville à l'heure nazie : Colmar, 1940-1945*, édition établie par Nicolas Stoskopf et Marie-Claire Vitoux, La Nuée Bleue, Strasbourg, 2004, 494 p.

³ *Les Cahiers du Témoignage Chrétien* « Alsace et Lorraine – Terres Françaises » Octobre-Décembre 1943, p. 39.

Dans un second temps, les nazis s'attaquent aux contenus en modifiant très largement les programmes scolaires. L'histoire est particulièrement centrée sur une version germanique de l'Alsace entre Bismarck et Hitler. Sans surprise, ce dernier occupe une place prépondérante allant de sa prise de pouvoir jusqu'aux guerres victorieuses des années 1940-1941. En géographie, les élèves appréhendent le concept d'espace vital et la nécessaire lutte qu'entraîne cet objectif avec la colonisation de l'Est (de l'Europe) qui est particulièrement approfondie. Les mathématiques sont également mises en avant avec des exercices liés à l'entretien journalier des aliénés et au coût que cela représente pour l'État. Les chants notamment patriotiques, le sport et la science avec le concept de race en biologie, permettent de comprendre l'emprise de l'idéologie nazie sur le système scolaire. Il y a une véritable primauté du physique sur l'intellectuel. L'élève doit comprendre son devoir qui consistera à faire triompher les forts et à supprimer tout ce qui est petit et faible dans la communauté allemande⁶. Dans une longue circulaire du 24 novembre 1943, le ministre de l'Éducation, le docteur Schmitthenner exige que « l'école en Alsace serve uniquement la politique nazie ». Dans le même temps, l'école professionnelle est largement développée, permettant entre autres de fournir une main-d'œuvre qualifiée dans les usines. Le niveau des élèves s'avère catastrophique. Les autorités en sont bien conscientes mais elles préfèrent rejeter la faute sur la guerre et s'assurer que les idées nationales-socialistes soient bien intégrées afin de former de futurs combattants loyaux et déterminés.

Dans un dernier temps, le système éducatif est bouleversé par de nouvelles méthodes et pratiques. Le lever de drapeau, le serment de fidélité à Adolf Hitler et la lecture des journaux nazis en classe s'inscrivent dans une nazification de la société. À l'école primaire, les élèves commencent par noter les paroles du Führer (*Führersprüche*). Par manque de manuels, ils suivent les actualités internationales à travers la presse nazie qui est décrétée comme la seule qui livre la vérité. Chaque mois, ils assistent même à une réunion politique dont les intervenants adaptent leur discours. Le sport est particulièrement mis en avant et notamment les sports en plein air, la boxe ou la lutte. L'objectif est de développer la force, la brutalité et la violence mais également la camaraderie, valeurs essentielles pour devenir un bon soldat. Cette mainmise du nazisme sur le domaine scolaire trouve son point d'orgue avec l'influence considérable des jeunesses hitlériennes dont les responsables locaux ont plus d'autorité que les instituteurs⁷. Les parents sont soumis à des pressions. De nombreux élèves sont ainsi chassés des établissements scolaires pour ne pas avoir fréquenté l'organisation devenue obligatoire depuis janvier 1942, d'autres sont frappés en pleine classe. Cette violence et cette brutalité symbolise bien l'esprit avec lequel les nazis tentent d'imposer leur idéologie. Que faire pour les élèves afin de résister à un tel système ?

L'école sous le nazisme		
Une école réorganisée à travers son personnel (<i>Umschulung</i>)	Une école soumise à l'idéologie nazie et qui met en avant le discours officiel	Une école qui se transforme à travers ses pratiques
Les cadres du parti nazi utilisent les écoles et les professeurs pour véhiculer les valeurs de l'idéologie :		
Force : faire de chaque élève, de futurs soldats	Fierté : appartenir à la Grande Allemagne (III ^e Reich)	Fidélité : à Hitler et à l'idéologie nazie
Les élèves et professeurs sont donc des victimes de cette politique violente et brutale qui bouleverse les valeurs fondamentales de l'école de la République et qui s'inscrit dans une mainmise totale de l'Alsace à travers l'annexion de fait, la germanisation et la nazification.		

⁵ Idem, p. 44.

⁶ « Les livres au bûcher », in *Strasburger Neueste Nachrichten* (SNN), cité par Marcel Spisser dans la fiche pédagogique « À l'école nazie sous l'annexion en Alsace-Moselle », in *Le Courrier du Mémorial*, n°39, avril 2022.

⁷ *Les Cahiers du Témoignage Chrétien* « Alsace et Lorraine – Terres Françaises » Octobre-Décembre 1943, p. 46.

⁷ Témoignage d'Eugène Brisbois de Reichstett cité par Marcel Spisser dans la fiche pédagogique « À l'école nazie sous l'annexion en Alsace-Moselle », in *Le Courrier du Mémorial*, n° 39, avril 2022.

Ce dossier a pour but de présenter des exemples d'élèves, professeurs ou institutions scolaires face à l'annexion de fait nazie en Alsace ou en « France de l'intérieur ». La domination était telle que la Résistance organisée s'est avérée très difficile à mettre en place. Il s'agit donc, dans la majorité des cas, de parcours personnels montrant un refus, une opposition ou une résistance face à l'idéologie nazie. Ces exemples ne doivent pas faire oublier tous les comportements de transgression adoptés par les élèves et professeurs dans le cadre de leur vie privée à travers la lecture de livres français par exemple. Il s'agit avant tout d'un état d'esprit collectif d'opposition. En se retrouvant au sein de l'institution, élèves et professeurs ont pu mettre à contribution des liens forts et ils ont pu se lancer plus facilement dans une attitude de défiance face à la propagande nazie. Sans être le foyer d'une opposition active, difficilement réalisable tant la domination nazie a été importante en Alsace, l'institution scolaire a été à l'origine d'un grand nombre d'engagement dans la Résistance.

S'opposer au nazisme et aux nazis		
Triple échelle géographique : > Allemagne > Alsace > « France de l'intérieur »	S'opposer à l'idéologie nazie : germanisation et nazification et/ou au régime de Vichy du Maréchal Pétain	Des formes multiples d'opposition : liberté d'opinion, évasion d'Alsace, gestes et lieux symboliques, se rassembler
L'opposition est la première étape de la Résistance , il faut d'abord penser et dire non avant de s'engager dans des actions plus concrètes et dangereuses !		

Résister à l'idéologie nazie	
Une triple échelle géographique : > Alsace / Allemagne nazie > France de l'Intérieur > Europe	
En Alsace et en Allemagne nazie : résister à l'idéologie nazie à travers > les évasions vers la Suisse ou la zone non occupée > le refus d'être incorporé de force au RAD ou dans la <i>Wehrmacht</i> > la contre-propagande > les sabotages	En France de l'Intérieur, résister à travers : > Les organismes de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand > L'engagement dans une organisation de résistance (contre-propagande, renseignements, sabotage) > La participation aux combats de la libération (FFI, maquis)
Élèves et professeurs s'engagent individuellement ou collectivement à travers des organisations alsaciennes : Main noire, Front de la Jeunesse d'Alsace, Université de Strasbourg et Brigade Alsace-Lorraine mais aussi en intégrant des organisations nationales comme les Mouvements unis de Résistance (MUR) de Jean Moulin ou les Forces françaises de l'intérieur (FFI).	

C'est bien par ce biais que s'est construit ce corpus documentaire, composé de 25 documents / études de cas. Ce portfolio aborde la question de l'école et de la Résistance selon trois axes :

1. La guerre, les écoles et l'Alsace
2. Résister au sein de l'institution, en Alsace annexée et en Allemagne nazie
3. Résistances et répressions en France occupée

Chaque cas fait l'objet d'une fiche sommaire comportant : la description sommaire du document d'archives utilisé ; une brève mise en contexte historique ; une présentation de la portée du document. Généralement, seule une page de chaque document est présentée ici. Néanmoins, ce sont bien les documents complets qui ont été numérisés. Les lecteurs peuvent les retrouver sur le site Internet des Archives d'Alsace ou s'adresser aux Archives pour en obtenir les images.

➔ Principaux fonds d'archives exploités

Les sources utilisées pour la sélection des documents de ce dossier documentaire proviennent des deux sites des Archives d'Alsace (Strasbourg et Colmar).

Sont détaillés ci-dessous les sources qui ont été spécifiquement exploitées pour le présent portfolio, mais, sur le thème « l'école et la résistance », les chercheurs gagneront à consulter également les fonds :

- > de la direction générale des services d'Alsace Lorraine, appelée « fonds Valot » (Archives d'Alsace, site de Strasbourg, **98 AL**) ;
- > des préfectures des Bas- et Haut-Rhin ; des sous-préfectures ;
- > du *Chef der Zivilverwaltung* (direction de l'administration civile, aux Archives d'Alsace, site de Strasbourg : **125 AL, 126 AL, 128 AL, 141 AL, 142 AL, 543 D, 1071 W**) ;
- > des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices (à Strasbourg, le versement **634 D** concerne par exemple les cartes scolaires murales entre 1894 et 1943 ; ou encore le **1848 W**, relatif aux écoles évacuées) ;
- > de l'université de Strasbourg (notamment, à Strasbourg, le **154 AL**, composé des archives du doyen de la faculté des Lettres Georges Livet, ou encore le versement **339 D**, de l'université repliée à Clermont-Ferrand pendant la Seconde Guerre mondiale) ;
- > des établissements scolaires, dont le lycée de jeunes filles de Strasbourg, dans le versement **601D** ou, pour Haguenau, le versement **2085 W** : *Hans Schemm Schule, Haupt- und Mittelschule für Jungen (1942-1944). Hohenstaufen Schule, Oberschule für Jungen (1940-1946)*. À re-noter également ici le versement **1848 W**, sous exploité, qui concerne les écoles bas-rhinoises évacuées ;
- > ainsi que les fonds entrés par voie extraordinaire, dont, pour le site de Strasbourg : les papiers réunis par René KLEINMANN (**98 J**) sur la Main Noire et Marcel WEINUM ; ceux du journaliste Alphonse IRJUD (**162 J**) ; ceux de François BECK (**204 J**) relatifs à l'école normale d'Obernai ; ou encore les papiers de François AMOUDROUZ (**228 J**, en cours de classement) ; et, pour le site de Colmar, le fonds Marie-Joseph BOPP, particulièrement riche (**42 J**) ; consulter également les papiers du photographe Émile HAENGGI (**40 J**).
- > Ou encore les atlas, ouvrages législatifs etc. conservés en bibliothèque administrative.

→ Académie de Strasbourg, département du Bas-Rhin

- 624 D** Établissements d'enseignement primaire du Bas-Rhin : dossiers de suivi classés par ordre alphabétique de communes avec plans de constructions, photographies, rapports, correspondance et statistiques. Communes de A. à G (Guertwiller). **1918-1950**
- 1024 W** Établissements d'enseignement primaire du Bas-Rhin : dossiers de suivi classés par ordre alphabétique de communes avec plans de constructions, photographies, rapports, correspondance et statistiques. Communes de G (Geudertheim) à Z **1918-1950**
- 1313 W** Service des constructions scolaires et universitaires. - Vie universitaire : procès-verbaux des séances du Conseil de l'Université (1919-1970) et documents produits par le comité des doyens de l'Université (1885-1970), rapports annuels de l'Université de Strasbourg (1919-1966), annuaires semestriels de la *Reichsuniversität Strassburg* avec liste des professeurs par faculté (1942-1945), livrets-guides des études de la faculté des lettres et des sciences humaines de Strasbourg (1965-1971), bulletins de la Société des amis des universités de l'académie de Strasbourg (1920-1936, 1972, 1980), guides des études de divers instituts et facultés (après 1945), documents relatifs à l'Université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (1939-1964), documents relatifs au Collège de l'Europe Libre (1948-1968). **1885-1980**

→ Service régional de police judiciaire / Strasbourg

- 150 AL** Dossiers de recherches et d'enquêtes sur des criminels de guerre **1940-1947**

→ Office National des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC)

Service départemental (Bas-Rhin)

- 2073 W** Seconde Guerre mondiale, droit du monde combattant a la reconnaissance. - Carte du combattant pour services effectués dans l'armée allemande et droits pour les générations spécifiques : dossiers individuels de ressortissants. Carte du combattant pour services effectués dans l'armée française (documents extraits des dossiers réglementairement éliminés) : cartes du combattant, livrets militaires. **1945-2013**

Service départemental (Haut-Rhin)

- 433 W** Fichiers nominatifs et dossiers individuels d'anciens combattants. **[Av. 1970]**

→ Direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre (DIAC, Strasbourg)

- 2083 W** Fichiers nominatifs et dossiers individuels :
> Dossiers nominatifs d'Incorporés de Force (IF) ; de Déportés, Internés, Résistants et Politiques (DIRP) et MPF, PRO. France Bas-Rhin (FB) ; de Déportés, Internés, Résistants et Politiques (DIRP) et MPF, PRO. France Haut-Rhin (FH) ; dossiers Indemnisation des Personnes Contraintes au Travail (PCT) ; Dossiers Patriotes Résistants à l'Occupation (PRO). France Bas-Rhin (67) ; Dossiers Patriotes Résistants à l'Occupation (PRO). France Haut-Rhin (68) ; (...) ; Dossiers Évadés ; Dossiers Morts Pour la France (MPF), Bas-Rhin (67) ; Dossiers Morts Pour la France (MPF), Haut-Rhin (68) ; Dossiers Indemnisation des Patriotes Résistants à l'Occupation.
> Fiches de renseignements sur le comportement 39/45 et fiches concernant des condamnations suivies de dégradation ; Fichiers de renseignements concernant des demandes de Déportés Politiques, sans dossiers ; (...)

→ Papiers privés

Site de Strasbourg

- 100 J** Pièces isolées d'archives d'origine privée ou publique entrées depuis 2000 **XV^e - XX^e s.**
- 140 J** Pièces isolées d'archives d'origine privée ou publique entrées en 1974. **1455 - 1944**
- 153 J** Pièces isolées d'archives d'origine privée ou publique entrées en 1987.- Papiers Françoise LANGE, correspondante du comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale pour le Haut-Rhin **1624 - 1986**
- 197 J** Collection UNGERER **(ca 1870-2008)**
- 100 NUM 048** Journal intime de Marguerite GASMANN **mai 1939-déc. 1946**

Site de Colmar

- 121 J** Archives du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale : papiers de la correspondante pour le Haut-Rhin, Mme Marthe CLAUSER **[1939]-1978**
- 74 Fi** Dessins et caricatures de Paul BLASY **s.d. [années 1940]**

En savoir +

La communicabilité des dossiers d'anciens documents est soumise à certaines règles :

- > 25 ans après la date du décès,
- > 50 ans à la clôture du dossier (délai de protection de la vie privée), si la date du décès n'est pas connue,
- > 120 ans à compter de la naissance si des mentions médicales sont portées dans le dossier.

Solignac

35

Découverte.

Le mercredi 11 octobre, je tournais en rond à Périgueux dans l'attente d'un entretien avec M. Garçon, adjoint à M. le Recteur, et d'une décision du sujet des déjeunement de l'institution St Joseph à Sarlat par l'hôpital complémentaire.

À midi moins dix, je suis reçu par le Préfet de la Dordogne qui me dit que le service de Santé ~~crée~~ une hôpital à Sarlat mais celui du Collège municipal, qu'il faut donc renouer à tout espoir de nous installer au Collège St Joseph.

Il ajoute : à propos, on m'a signalé un château à Solignac dans la H^{te} Vienne. Connaissez vous Solignac ?

- Non. Merci le Préfet.

- Non non plus, mais je pourrais demander à mon collègue le Préfet de la H^{te} Vienne.

Il décroche l'appareil et de suite la communication est accordée avec Limoges. Entretien des deux préfets. Celui de Limoges feint de ne pas savoir ou se dérobe. On sent que ça ne va pas dans ce sens. Et le Préfet me console en me disant que M. Garçon est en mission dans les Basses Pyrénées qu'il y a ^{en outre} quel que colonne de vacanciers au ds hôtels à Biarritz.

Je songe à M. Gires, économiste, et à une femme que ont l'honneur de la mer.

Je sors. Il est midi dix. Le Père Midard que j'avais rencontré le matin à St Front, m'attendait aux allées de Bourry et nous allons à la recherche d'un restaurant.

Nous arrivons au petit bonheur, à la Bresse Noire. Dans la salle déjeunent deux hommes, qui viennent à lui M. Sprauer Conseiller général du Canton de Brumath et son fils. Présentations, installation à la même table. M. Sprauer, industriel est évacué de Kilstett.

- Où êtes vous repliés ?

- A Solignac !

- A Solignac ? Près de Limoges ? - Oue

- Et vous êtes ici ? - En cours. Nous rentrons tout à l'heure en auto.

- Le Préfet de la Dordogne veut de me parler de Solignac.

Je serais curieux de savoir les usages du Château. Voulez vous m'en parler ?

1^{er} axe - La guerre, les écoles et l'Alsace

1.1. Retracer le parcours des écoles évacuées

1

→ L'école normale d'Obernai repliée à Solignac

Présentation : Extraits du II^e volume du journal des événements de l'école normale d'instituteurs d'Obernai rédigé par le directeur de l'école, Édouard Coeurdevey, consacrés au repli de l'école à Solignac (Haute-Vienne), dans le Limousin, entre 1939 et 1945.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 100 J 32.
Archives privées et papiers entrés par voie extraordinaire.

Analyse : En date des 24 et 25 octobre 1939, la guerre a déjà débuté depuis plus d'un mois. L'évacuation est en cours vers le Sud-Ouest de la France. Édouard Coeurdevey est engagé dans une activité incessante pour mettre en place le dispositif de l'évacuation. Il enchaîne les rendez-vous avec des inspecteurs de l'armée française qui font office d'autorité sur le territoire, des cadres administratifs comme le sous-préfet de Molsheim et la commission d'évacuation de Wolxheim. La Préfecture du Bas-Rhin ayant déménagé à Lutzelhouse, il s'y rend également pour obtenir 7-8 wagons. Il fixe l'heure et la date du départ de ses élèves et fait partir le soir même les convocations.

Portée du document : À travers cette intense activité du directeur de l'école normale d'Obernai Édouard Coeurdevey, on se retrouve plongé face aux aléas du processus d'évacuation des Alsaciens vers le Sud-Ouest. Si le plan a été mis en place avant la guerre, force est de constater que la procédure reste complexe pour pouvoir évacuer une institution. On peut noter la présence de l'abbé Bengel qui fait office d'aumônier dans l'école. Ce dernier viendra en aide aux persécutés juifs et obtiendra après-guerre le titre de Juste parmi les Nations. Si le journal d'Édouard Coeurdevey a pour objectif de relater le quotidien de l'école à travers son déménagement et son installation à Solignac, de nombreux élèves vont se distinguer dans un engagement résistant : Achille Durrmann et Roger Lausecker rejoignent la France libre, Fernand Wissenmeyer, Guy Streicher et Pierre Tschudi adhèrent à une organisation clandestine alsacienne : le réseau Martial, et Bernard Haller est tué le 29 juillet 1944 lors des combats de la Libération. Ainsi, si la Résistance n'est pas mentionnée directement dans ce journal quotidien, Édouard Coeurdevey présente le contexte qui en a permis l'émergence.

En savoir



Sur l'école normale d'Obernai repliée à Solignac, voir aussi : aux Archives d'Alsace, site de Strasbourg, les papiers de François BECK (204 J).

Voir aussi : les dossiers nominatifs de Roger LAUSECKER et Fernand WISSENMEYER, combattants volontaires de la Résistance aux Archives d'Alsace, site de Strasbourg

→ Nazifier l'école : l'exemple de Gingsheim



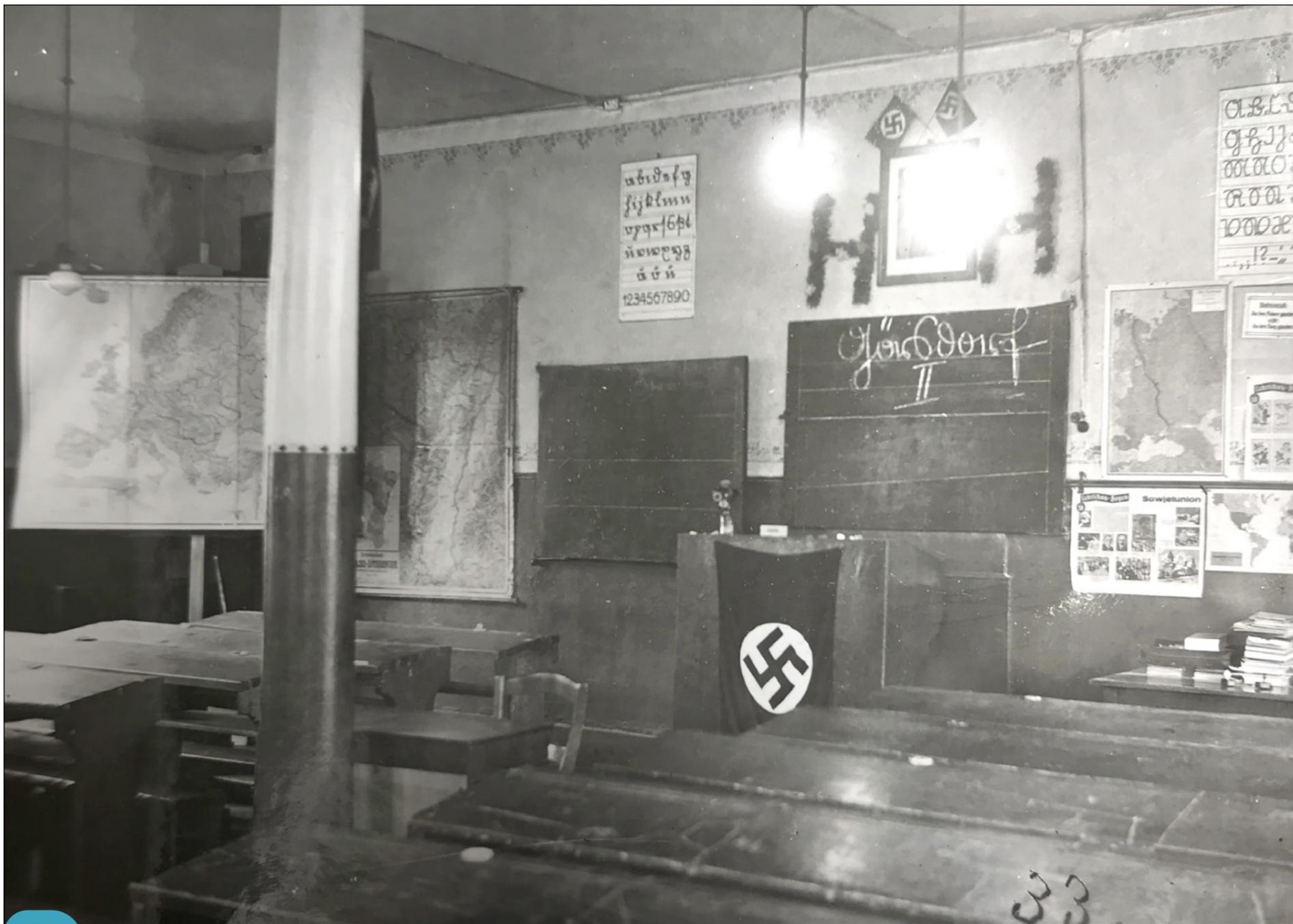
Présentation : Photographie d'une salle de classe dans l'école de la commune de Gingsheim (Bas-Rhin) réalisée lors d'une campagne lancée par les autorités nazies en 1942 auprès de toutes les écoles du Bas-Rhin (Gau Oberrhein).

*Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 1024 W 1.
Fonds de l'Académie de Strasbourg.*

Analyse : La photographie est prise depuis l'arrière de la salle de classe ; au premier plan, on peut apercevoir les pupitres des élèves et au second plan, le bureau de l'instituteur puis au-dessus, le portrait d'Hitler entouré de deux drapeaux nazis. Il est intéressant de noter que cette photographie du *Führer* ne semble pas être une photographie officielle, comme si elle avait été récupérée d'un journal ou d'un magazine. Sur le tableau de droite, il semble qu'il y ait une leçon de calcul. Sur celui de gauche apparaît clairement le croquis de l'Europe avec la date de 870. Cette date n'est pas prise au hasard. Dès 843, au traité de Verdun, les trois petits-fils de Charlemagne se sont partagés l'empire. L'aîné Lothaire a hérité du titre impérial ainsi que de la partie centrale de l'empire. Les deux autres, Louis le Germanique et Charles le Chauve, ont obtenu la Francie orientale et la Francie occidentale. Lothaire meurt en 855 et son fils Lothaire II lui succède. Mais, le 9 août 870, ce dernier meurt, les deux derniers petits-fils de l'empereur se rencontrent afin de partager l'héritage de leur neveu.

Portée : Il est intéressant de noter l'influence de l'idéologie nazie dans cette salle de classe. Par la présence du portrait du *Führer* et celui des drapeaux mais également par cette leçon d'histoire qui évoque le partage de l'empire carolingien en 870, l'accent est porté sur un passé commun permettant ainsi aux jeunes élèves de se projeter dans une Alsace allemande. L'école est bien au service d'une idéologie visant à germaniser et nazifier la population alsacienne. Si la nazification passe par le culte du chef et les drapeaux, la germanisation s'impose à travers les leçons d'histoire et de géographie, l'objectif étant de montrer qu'à travers le temps et l'espace, l'Alsace et l'Allemagne ne font qu'une entité. Il s'agit donc de légitimer une annexion de fait qui est tout à fait illégale en regard du droit international.

➔ Nazifier l'école : l'exemple de Goersdorf



Présentation : Photographie d'une salle de classe dans l'école de la commune de Goersdorf (Bas-Rhin) réalisée lors d'une campagne lancée par les autorités nazies en 1942 auprès de toutes les écoles du Bas-Rhin (*Gau Oberrhein*).

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 1024 W 1. fonds de l'Inspection académique du Bas-Rhin.

Analyse : Au premier plan, on peut apercevoir les pupitres des élèves et au second plan, le bureau de l'instituteur avec le drapeau nazi puis au-dessus, le portrait de Hitler orné de deux petits drapeaux. Il est intéressant de noter la présence des deux lettres H qui signifient *Heil Hitler*. Sur le tableau central, on constate que l'orthographe de la commune de Goersdorf a été changé en Görsdorf, soit la version germanisée. Une affiche à gauche arbore les lettres et les chiffres. Toujours plus à gauche, on retrouve deux cartes dont l'une de l'Europe et une autre de l'Alsace où l'on peut voir mentionner en dessous : *Elsass-Lothringen* (Alsace Lorraine). De l'autre côté, à la droite du tableau central, on aperçoit à nouveau une carte de l'Europe mais avec cette fois-ci un trait qui semble être l'avancée des troupes allemandes en URSS. Un peu en dessous, une page de magazine évoquant également l'URSS est affichée ainsi qu'une carte du monde. Enfin, encore un peu en dessous, sur une table, des livres sont empilés. Il est intéressant de noter qu'ils ne se ressemblent pas tous tant au niveau de la taille que de l'épaisseur, s'agit-il de cahiers d'écoliers ?

Portée : Comme dans toutes les salles de classes, l'idéologie nazie est fortement présente à travers le portrait du *Führer* mais également les trois drapeaux nazis et les lettres HH qui renvoient au salut nazi et à l'appel « *Heil Hitler* ». La nazification de la société passe par ces objets et ces pratiques du quotidien. Quant à l'orthographe de Görsdorf, elle symbolise le processus de germanisation qui est à l'œuvre dans toute l'Alsace annexée. Mais, ce qui est très intéressant dans cette salle de classe est l'omniprésence de cartes à toutes les échelles : locale, européenne et mondiale. La géographie est très importante pour les autorités nazies qui visent à légitimer leur concept d'espace vital « *Lebensraum* ». La carte montrant l'avancée des troupes allemandes en URSS est cohérente avec la page de journal ou de magazine affichée

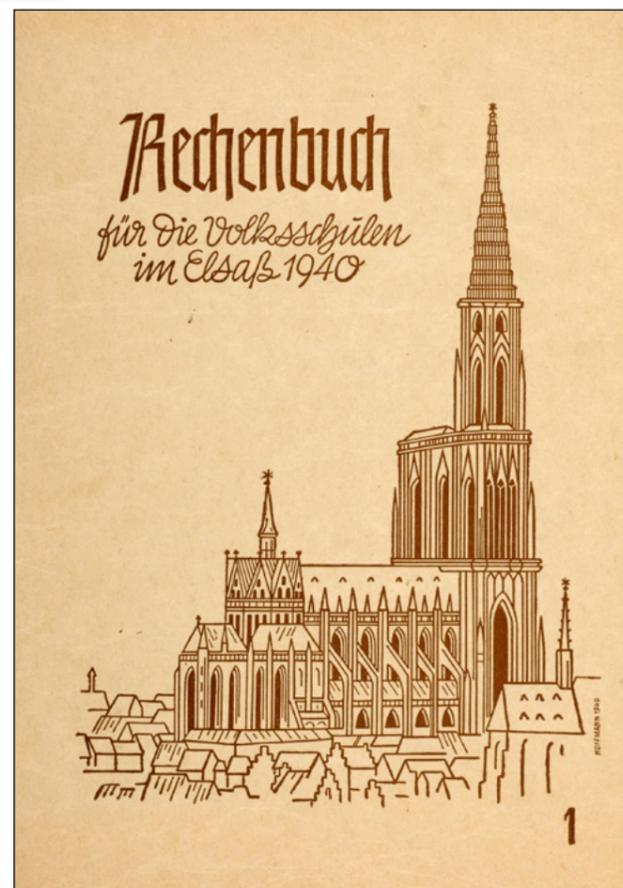
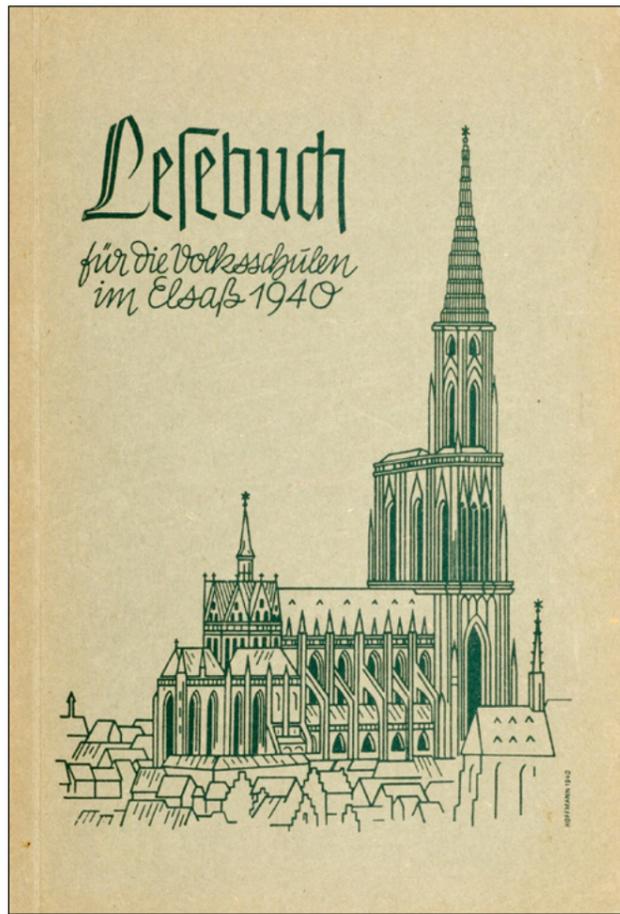
juste en dessous. En 1942, le front principal se trouve à l'est où les armées allemandes ont lancé durant l'été une gigantesque offensive en direction du Caucase afin de mettre la main sur les champs pétrolifères de Bakou. Les élèves suivent ainsi jour par jour l'avancée des troupes grâce au bulletin quotidien de l'armée. La diversité des livres, manuels ou cahiers ainsi que la présence de cette page affichée au mur montre également l'insuffisance du matériel en classe. À ce titre, il est à noter que les élèves peuvent travailler sur des articles de journaux par manque de manuel. Comme les médias sont soumis à la censure nazie, il est certain que cela ne fait que véhiculer encore plus l'idéologie nazie au sein de l'institution scolaire.

En savoir



Chaque commune, a *minima* du Bas-Rhin, a fait l'objet d'une grande campagne d'évaluation en 1942. Voir donc l'ensemble des deux versements suivants aux Archives d'Alsace/ site de Strasbourg : **624 D** (communes A à G / Guertwiller) et **1024 W** (communes G / Gueudertheim à Z).

Aux Archives d'Alsace à Colmar, des dossiers approchants, sinon identiques, sont conservés dans les fonds des sous-préfectures (**sous-série AL**).



1^{er} axe – La guerre, les écoles et l'Alsace

1.2. La Révolution national-socialiste à l'école en Alsace

→ Des manuels scolaires au service de la nazification des esprits

Présentation : 1^{re} de couverture de deux manuels scolaires (calcul et lecture) pour les élèves de 3^e et 4^e années d'école élémentaire (*Volksschule*), publiés par la direction de l'administration civile en Alsace (*Chef der Zivilverwaltung*), 1940 : calcul (197 J 002.1.34) ; lecture (197 J 002.1.217).
Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 197 J 002.1.34 et 197 J 002.1.217.
Collection Ungerer.

Analyse : Cette première de couverture met en avant la cathédrale de Strasbourg au milieu de la ville. Ayant été construite durant la période du Saint Empire romain germanique, l'édifice religieux est revendiqué comme allemand par les autorités nazies. Le titre est également très évocateur, puisque les manuels sont à destination des écoliers en Alsace en 1940. La date est bien mise en avant : il s'agit de l'année où les autorités nazies procèdent à l'annexion de fait de l'Alsace-Moselle au III^e Reich.

Portée : Au-delà de manuels classiques, les exercices proposés permettent de mettre en avant le contexte de guerre : les dommages de guerre ou les casernes d'un régiment de la Wehrmacht font ainsi l'objet d'un calcul. L'idéologie nazie et ses réalisations sont également valorisées à travers les collectes des jeunesses hitlériennes et l'augmentation des autoroutes allemandes entre 1938 et 1939. Ainsi, à travers différents exercices, les sujets choisis contribuent à la propagande nazie et de sensibiliser les jeunes élèves au contexte de guerre. Par contre, le manuel de calcul ne comporte pas de traces d'exercices concernant les juifs et/ou les handicapés, qui sont si souvent mentionnés comme exemples de la politique éducative nazie.

Pour le manuel de lecture, la littérature allemande est omniprésente ainsi que les chants, très utilisés dans les rassemblements de masse du parti nazi.

151. Unsere Zeppeline. Luftschiff LZ 129 legte die Strecke Frankfurt—Newyork in 50 Stunden zurück. Die durchschnittliche Stunden-geschwindigkeit betrug 142 km. Was kannst du rechnen?

193. Eine Stadt erstellte für Kriegsbeschädigte 24 Siedlungshäuser mit einem Gesamtwert von 210 240 RM. Wie teuer kommt ein Haus durchschnittlich?

1^{er} axe – La guerre, les écoles et l'Alsace

1.2. La Révolution national-socialiste à l'école en Alsace

➔ Mobiliser les écoliers au service de l'économie de guerre

Présentation: *Schulaltstoffsammlung* [ramassage scolaire de vieux chiffons et tissus]: calendrier scolaire mural pour l'année 1943. 20,9 cm x 15 cm. Illustrateur: Bauer.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 197 J 008.4.1668. Collection Ungerer.

Analyse: La signature en bas du document évoque le commissaire du Reich et le chargé de mission du parti nazi (NSDAP) pour la récupération et le recyclage de vieux matériels. L'objectif de ce calendrier est clairement de mobiliser la société afin de récupérer un maximum d'objets de la vie courante. Le calendrier se trouve au centre du document. Il est entouré par des représentations d'élèves et de ménagères affairés dans les tâches de la vie quotidienne: école pour les premiers et cuisine pour les secondes. On aperçoit également sur la gauche de nombreux objets qui peuvent faire l'objet d'un recyclage: les journaux pour le papier, les tissus et les bouchons de liège. De l'autre côté, la ménagère est invitée à économiser le charbon, le gaz et l'électricité. En haut, on aperçoit les écoliers, qui sont invités à ramener les vieux textiles usagés. Un élève au centre écrit sur un tableau tous les objets pouvant faire l'objet de ce recyclage. Enfin, tout en haut à droite, on peut voir le résultat de ces économies avec les usines d'armement et les chars et munitions qui y sont produits.

Le calendrier au centre est également très intéressant à analyser, entre les fêtes propres à l'idéologie nazie (30 janvier: anniversaire de l'accession au pouvoir le 30 janvier 1933; 14 mars: journée des héros; 20 avril: anniversaire du *Führer*) et d'autres dates davantage liées à la vie quotidienne: Pâques, fête des mères ou solstice d'été.

Portée: L'hiver 1942-1943 est marqué sur le front de l'Est par la gigantesque bataille de Stalingrad où les Allemands doivent faire face à une puissante contre-attaque soviétique qui aboutit à la reddition des dernières forces allemandes le 2 février 1943. Peu de temps après, le ministre de la propagande Goebbels évoque ainsi, dans un discours visant à remobiliser la population allemande, la guerre totale. Tous les hommes disponibles sont mobilisés. En Alsace, l'incorporation de force a été déclarée le 25 août 1942 et au début de l'année 1943 concerne désormais les hommes nés en 1914 et 1919 (ayant déjà fait leur service militaire dans l'armée française¹¹). Les femmes et les enfants sont également mis à contribution pour l'effort de guerre. Les jeunes, particulièrement ciblés par la propagande et l'endoctrinement, sont mis en avant à travers l'école qui sert avant tout à propager l'idéologie nazie. Toute la société doit désormais être mobilisée dans l'effort de guerre. Néanmoins, ce concept de guerre totale est mis en place dès les premières années du conflit face au blocus allié comme le prouve le rapport économique du 2 février 1942¹² qui évoque déjà des économies et des procédures de récupération et de recyclage d'objets du quotidien. Ainsi, à travers ce calendrier, on peut voir que désormais cette posture est assumée par le régime nazi qui met à contribution la société dans son ensemble resserrant encore son emprise sur la population. Avec l'arrivée des Américains sur le sol européen (en Sicile) et la gigantesque bataille de Kursk sur le front de l'Est, le même mois de juillet, l'industrie de guerre allemande va devoir répondre à une guerre sur plusieurs fronts alors que sa production était alors essentiellement basée sur des guerres courtes (*Blitzkrieg*). Les autorités nazies usent alors de tous les moyens de communication pour transformer la société en une société de guerre.



¹¹ Cela donne lieu à de nombreuses manifestations à travers toute l'Alsace qui terminent parfois par un drame comme les fusillés de Ballersdorf le 17 février 1943.

¹² Ce rapport a été copié clandestinement par un représentant de la Chambre de commerce qui assistait à cette réunion le 2 février 1942 à Karlsruhe. Il a ensuite été diffusé par la Résistance.

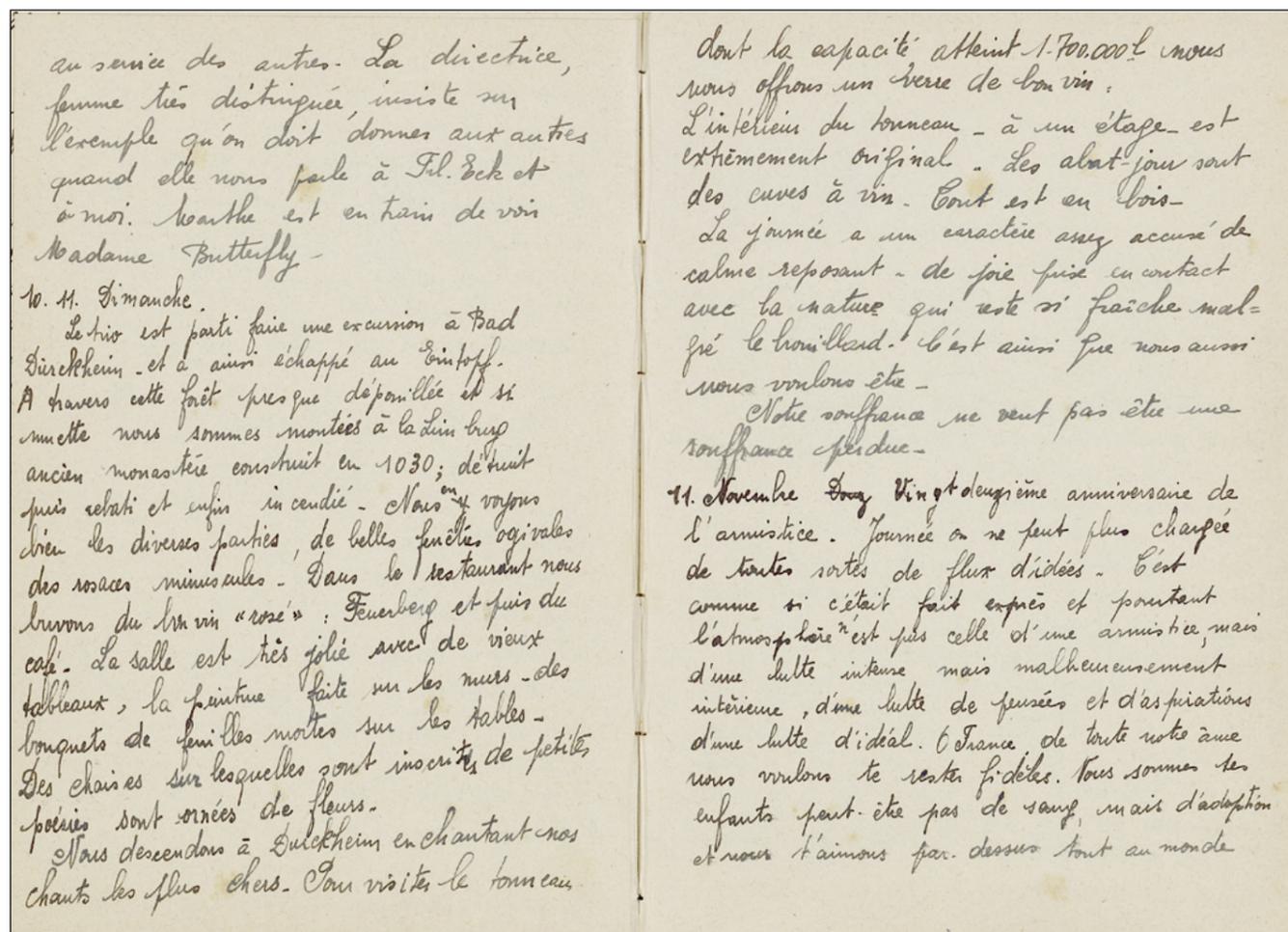
→ L'Umschulung de Marguerite Forster à Mannheim

Présentation: Extraits du journal intime de Marguerite Gassmann, née Forster, tenu - en français - entre les mois de mai 1939 et décembre 1946.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 100 NUM 048.

Analyse: Marguerite Forster de son nom de jeune fille (elle ne se mariera qu'en 1946) est une jeune institutrice issue de l'école normale catholique de Sélestat. En 1939, elle obtient son premier poste à Westhouse afin d'y remplacer un instituteur mobilisé. Après la défaite française de juin 1940, elle est intégrée au sein de l'administration allemande et part à Mannheim du 21 octobre au 1^{er} décembre 1940 pour y effectuer son *Umschulung*. Ce stage de « recyclage » a pour but de familiariser les enseignants alsaciens au programme allemand mais surtout à l'idéologie nazie qui imprègne tous les cours. Tenant un journal intime, le passage du 11 novembre 1940 est à ce titre-là particulièrement intéressant. Au cours de ce stage, Marguerite Forster assiste à de nombreuses conférences qui visent à lui inculquer la vision nazie dans différents domaines: l'histoire, la langue ou la biologie. Très attachée à la foi catholique, elle se rend bien compte du non-sens de ces préceptes.

Portée: À travers ce témoignage et les mots utilisés, on prend conscience de ce à quoi les instituteurs d'Alsace étaient confrontés lors de leur *Umschulung* en Allemagne. Encadrés dans leur vie privée (Marguerite était logée dans une famille adhérente au NSDAP et dont les filles faisaient parties du BDM), ils l'étaient également dans leur vie professionnelle et le programme enseigné aux élèves devait servir à propager l'idéologie nazie et sa vision du monde. Le passage du 11 novembre est ainsi particulièrement intéressant parce qu'il confronte la fidélité à la France de Marguerite Forster face au déchaînement de propagande auquel tous les instituteurs ont été confrontés. Il permet de comprendre l'état d'esprit d'une population alsacienne qui a perdu ses repères. Les mots utilisés sont forts: « lutte intense et malheureusement intérieure (...) lutte de pensées et d'aspirations (...) lutte d'idéal ». Le tiraillement entre la contrainte (*Umschulung*) et les aspirations internes est particulièrement bien mis en avant. La fidélité à la France est affirmée (« O France de toute notre âme nous voulons te rester fidèle ») tout comme l'incompréhension de l'idéologie raciale nazie (« absence totale de considération des valeurs morales de l'homme (...) Ces théories sont verbales et exagérées »).



En savoir



Ce journal intime, initialement conservé aux Archives d'Alsace site de Strasbourg sous la cote **100 J 526**, appartient à un lot d'archives de Marguerite et René Gassmann (**100 J 524-528**) qui a été restitué à la famille, le 23 septembre 2020. Le journal de Marguerite Gassmann a fait l'objet d'une numérisation sous la cote **100 Num 48**. Il a été également publié par Daniel Morgen: Journal 1939-1945, Colmar, 2013. L'ouvrage est conservé aux Archives départementales, site de Strasbourg, sous la cote **8° 6299**.

K

**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSPECTION ACADÉMIQUE
DU BAS-RHIN

N° P/1015

A T T E S T A T I O N

L'Inspecteur d'Académie du Bas-Rhin
en résidence à STRASBOURG

certifie que

M. SITTLER Joseph
né le 25 mars 1909 à FEGERSHEIM-OHNHEIM (Bas-Rhin)
actuellement instituteur à l'école de la Musau à STRASBOURG-Neudorf
a été contraint de travailler en Allemagne et a exercé ses fonctions à

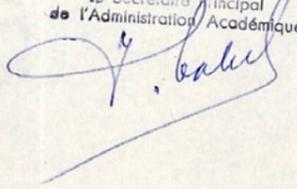
- HEIDELBERG ("Umschulung") du 1er octobre 1940 au 21 décembre 1940
- HEIDELBERG du 20 janvier 1941 au 27 novembre 1941
- UISSIGHEIM (Ldkr. Tauberbischofsheim) à compter du 28 novembre 1941

Par décision du 15 juin 1942, l'intéressé a été révoqué
de ses fonctions avec effet du 1er juin 1942 pour avoir tenté de pas-
ser la frontière, à la suite de quoi il fut interné au camp de concen-
tration de Schirmeck.-

Strasbourg, le 27 février 1957

L'Inspecteur d'Académie,
Pour l'Inspecteur d'Académie
et par ordre
Le Secrétaire Principal
de l'Administration Académique







T 30516/67

2^e axe - Résister au sein de l'institution en Alsace annexée et en Allemagne nazie

2.1.- « Dire non » : poser des actes de résistance isolés ou peu structurés

→ Joseph SITTLER : abandon de poste & évasion

Le document : Attestation délivrée par l'Académie de Strasbourg le 27 février 1957 concernant le parcours de Joseph Sittler, né le 25 mars 1909 à Fegersheim-Ohnheim, durant la Seconde Guerre mondiale.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 2073 W 1613, dossier n°24.

Reproduction cotée 220 Num 001.

Fonds de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Contexte : Dès le mois de juin 1940, l'Alsace et la Moselle sont annexées par le III^e Reich. Cette annexion de fait s'accompagne d'une germanisation et d'une nazification de la société. Les « éléments indésirables » sont arrêtés, internés, déportés ou expulsés vers la « France de l'intérieur ». Quant aux fonctionnaires comme les instituteurs, ils peuvent rester en poste à condition de se soumettre à un « Umschulung » ou recyclage visant à effectuer un stage de plusieurs semaines, souvent de l'autre côté du Rhin, pour assimiler les principes de l'idéologie nazie. En outre, beaucoup d'instituteurs alsaciens vont être réquisitionnés pour travailler en Allemagne.

Portée du document : À travers ce document de l'Académie de Strasbourg, on peut se rendre compte que l'instituteur Joseph Sittler a effectué son « Umschulung » à Heidelberg en Allemagne du 1^{er} octobre au 21 décembre 1940. Il a ensuite été contraint de travailler dans la même ville une bonne partie de l'année 1941 avant d'être requis le 28 novembre à Uissigheim, toujours en Allemagne. Auparavant, il avait été fait prisonnier de guerre par les Allemands le 1^{er} juillet 1940 et libéré le 18 en qualité d'Alsacien de « souche allemande ». Le 1^{er} mars 1942, il décide de s'évader d'Alsace afin de rejoindre la zone non occupée mais il est arrêté le 21 à proximité de Dijon et de la ligne de Démarcation. Interné au camp de Schirmeck puis déporté en Allemagne, il est finalement libéré le 15 janvier 1944. Révoqué de ses fonctions, il travaille dans une scierie en Allemagne jusqu'à la fin de la libération de Strasbourg le 23 novembre 1944.

Ils sont nombreux à vouloir s'évader d'Alsace en 1942-1943 pour éviter l'incorporation de force. Joseph Sittler accompagne sept prisonniers de guerre évadés français en passant par le col du Bonhomme ; sa motivation est de rejoindre les Forces françaises libres (FFL). Il est intéressant de noter cet objectif et de soulever des hypothèses sur ce qu'aurait été la suite de son voyage une fois qu'il aurait franchi la ligne de Démarcation.

Version française Steisslingen, le 28 juin 1945.

Rapport du maire de Steisslingen
relatant le meurtre de l'instituteur Jean ZIMMERMANN
le 3.12.44.

L'instituteur Jean ZIMMERMANN, né le 19.2.18 à Strasbourg-BITSCHHEIM en Alsace, fut muté le 16 décembre 1941 à STEISSLINGEN, arrondissement de Stockach (Bavière) pour tenir cours à l'école primaire. Il trouva ici des collègues qui furent tous d'accord, pour ne pas professer aux écoliers ce mauvais fanatisme, pourtant ordonné. A cause de cela l'Ortsgruppenleiter FRITZ BAUMANN, ne fut pas sur un bon pied avec les instituteurs, surtout qu'il savait que presque toute la grande commune catholique les soutint.

Durant l'année 1943, la femme de l'instituteur joua les orgues à l'église. L'Ortsgruppenleiter fit rapport de cela au Kreisleiter à STOCKACH, qui interdit alors à son épouse de jouer. Au sujet de cela une grande indignation se souleva dans la commune et une mauvaise disposition envers l'Ortsgruppenleiter. A partir de ce moment il haïssait diaboliquement la famille ZIMMERMANN. Cette haine grandissait encore par la grande affection que l'instituteur jouissait dans la commune. La bonté et son amour envers les enfants ne fut presque pas à surpasser. Son caractère droit et ferme qui ne connut pas de fausseté était aussi élevé que ses avantages corporels. Ces collègues l'estimaient surtout comme violoniste, sportif, et mathématicien. Durant les vacances il aidait les paysans aux champs jusqu'à épuisement. C'était tout naturel, qu'un homme si doué et si noble fut à l'encounter de l'âme de cette bête, qu'était l'Ortsgruppenleiter BAUMANN. Il attendait seulement un moment favorable pour nuire à l'instituteur.

Ceci il le fit déjà au mois d'octobre et novembre 1944, lorsque la famille ZIMMERMANN, ne reçu pas de logement, pourtant qu'il y en avait en nombre suffisant et que les gens en voulaient donner à l'instituteur.

Le 26.11.44 l'instituteur Jean ZIMMERMANN fut nommé d'entrer dans le Volksturm et de prêter serment au Führer. L'autre instituteur alsacien ne fut pas convoqué pour prêter serment. Ceci montrait clairement que l'Ortsgruppenleiter voulait attraper M. ZIMMERMANN.

Celui déclara qu'il était officier français et qu'en cela il avait prêté serment pour la France et que jusqu'à présent il ne fut pas délié de ce serment. Il ne pouvait, par conséquent, pas prêter serment à Adolf Hitler. Maintenant le pire était à craindre. C'est pour cela que le soussigné alla trouver 3 jours plus tard l'Ortsgruppenleiter pour faire voir M. ZIMMERMANN dans un sens plus favorable.

Dimanche suivant, c'était le 3.12.44. à 17 h le une auto arriva. Y prenait place : l'Ortsgruppenleiter Fritz BAUMANN, le maire JOGLER de Ludwigshafen/Bodensee et SS-Mann KNOBELSPIESS de Orsingen. Ils se rendirent dans une chambre à la mairie. BAUMANN laissa venir

l'instituteur. A son entrée dans la chambre, il trouva les 3 meurtriers. C'est là même que l'instituteur ZIMMERMANN trouva la mort. 4 coups de revolver furent tirés. Les habits pleins de sang que possédait l'épouse de M. ZIMMERMANN montrent le combat et le genre de mort. On laissa le mort par terre. Seulement 2 heures plus tard on apprit le fait. Le soussigné signale les faits à l'épouse le lendemain-matin. Elle chercha asile chez moi le soir du meurtre et il leur fut accordé. Immense fut la fureur et l'indignation dans toute la commune à cause de ce fait.

Pour ces faits, l'enterrement chrétien fut accordé à Steisslingen le 6.12.44. même que le Kreisleiter de Stockach avait ordonné de mettre le mort simplement en trou. Jamais Steisslingen n'avait vu un enterrement qui fut suivi par tant de monde. Au meurtrier il n'arriva rien. Le Kreisleiter de Stockach était naturellement de la partie. Par contre les participants masculins à l'enterrement furent poursuivis.

Le Maire de Steisslingen

2^e axe - Résister au sein de l'institution en Alsace annexée et en Allemagne nazie

2.1.- « Dire non » : poser des actes de résistance isolés ou peu structurés

➔ Jean ZIMMERMANN, exécuté pour refus d'incorporation

Le document : Rapport du maire de Steisslingen (arrondissement de Stockach, Bade-Wurtemberg, Allemagne), relatant le meurtre de l'instituteur Jean Zimmermann, le 3 décembre 1944, Steisslingen le 28 juin 1945, 2 pages. Ce document se trouve dans le dossier de déporté politique de Jean Zimmermann.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 2083 W 1864, dossier n°246.

Reproduction cotée 221 Num 001.

Fonds de la Délégation interdépartementale des anciens combattants (DIAC).

Contexte : Après l'annexion de fait de l'Alsace en juin 1940, les instituteurs alsaciens doivent suivre un *Umschulung*, c'est-à-dire un recyclage de plusieurs semaines, souvent de l'autre côté du Rhin, pour être en mesure de transmettre l'idéologie nazie aux jeunes générations. Beaucoup d'entre eux sont également mutés en Allemagne. Le 16 décembre 1941, Jean Zimmermann est ainsi muté à Steisslingen, une commune située sur les rives du lac de Constance dans le Land de Bade-Wurtemberg. Plongé en plein cœur du III^e Reich, l'instituteur doit faire face au quadrillage de la société par les autorités nazies et il est particulièrement surveillé.

Portée du document : Ce témoignage du maire de Steisslingen permet de comprendre la domination de l'appareil nazi sur la population d'une petite commune allemande. Les différents dignitaires nazis sont identifiés explicitement avec leurs noms, actions et responsabilités. D'après ce témoignage de 1945, la population est loin d'être totalement acquise au parti nazi ; en témoignent les nombreuses marques d'affection dont elle a fait preuve à l'égard de cet instituteur alsacien muté dans leur village.

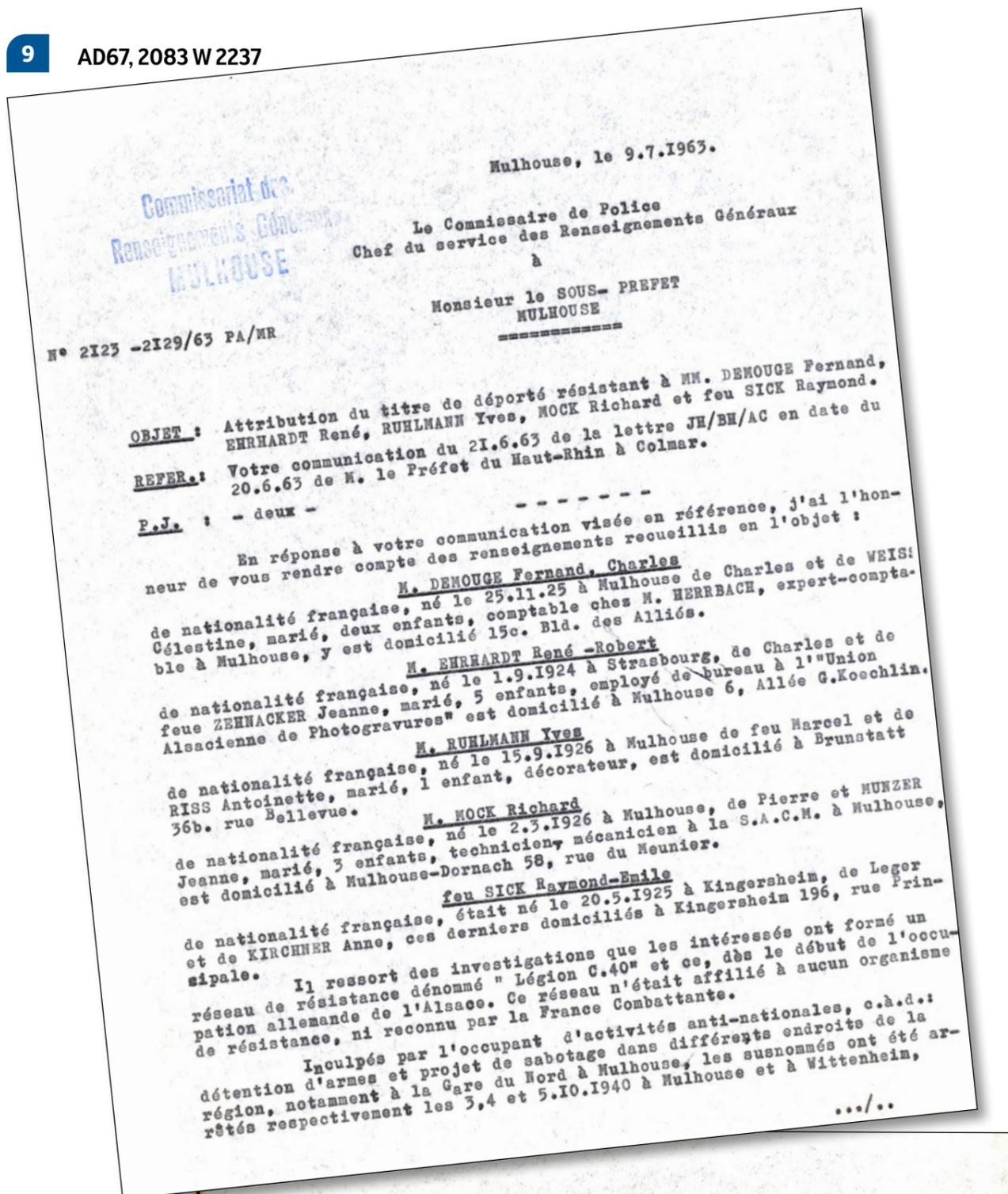
L'événement cruel de son assassinat prémédité, le 3 décembre 1944, pour refus d'être incorporé de force dans la *Volksturm* (Mobilisation de tous les hommes valides de 16 à 60 ans afin de protéger le territoire du Reich) nous invite à comprendre la domination d'un régime totalitaire sur toute la société avec le principe du chef (*Führerprinzip*), son emprise et l'arbitraire avec lequel il mène sa politique répressive.

Enfin, dans une perspective plus large, ce document nous invite à appréhender ce que l'historien Ian Kershaw nomme de la dissidence, c'est-à-dire le comportement de la population allemande face aux autorités nazies lorsqu'elle est fortement croyante, comme c'est le cas en Bavière, très catholique¹³.

À noter : la traduction de ce rapport indique que la commune de Steisslingen, près du lac de Constance, est située dans le Land de Bavière (ligne 3). Dans le Bade-Wurtemberg, les protestants sont majoritaires¹⁴.

¹³ KERSHAW Ian, *L'Opinion allemande sous le nazisme – Bavière 1933-1945*, CNRS Éditions, Paris, 1995 ; réédité en poche en 2010.

¹⁴ KOTT, Sandrine, « Éléments pour une histoire sociale et culturelle de la religion en Allemagne au XIX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2001/5, n°48-4 bis, p. 91-111. Voir aussi en français et sur le volet rural le livre d'Alfred WAHL, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade : 1871-1939 : catholiques, protestants et juifs, démographie, dynamisme économique et social, vie de relation et attitude politique*, Strasbourg, Éditions COPRUR, 1980.



puis incarcérés à la prison de Mulhouse jusqu'au 30.10.1940 date de leur transfert au camp de Sinsheim en Allemagne.

En raison de leur jeune âge ils ont été libérés de ce camp courant décembre 1940 et février 1941.

Il a été relevé à la prison de Mulhouse que chacun des intéressés possède une fiche d'écrou numérotée 26 - 27 - 29 -34 et 42 sur lesquelles sur lesquelles figure la mention " Politisch".

MM. DEMOUGE, EHRHARDT, RUHLMANN et MOCK font l'objet de bons renseignements à tous les points de vue.

feu SICK Raymond, incorporé de force dans l'armée allemande en 1943 et dirigé sur le front russe, est porté disparu depuis le 13.11.1944.



2° axe - Résister au sein de l'institution en Alsace annexée et en Allemagne nazie

2.1.- « Dire non » : poser des actes de résistance isolés ou peu structurés

➔ Résister au sein de l'éphémère « Légion de la Cagoule »

Le document : Lettre du commissaire de police, chef du service des renseignements généraux à monsieur le Sous-Préfet de Mulhouse, Mulhouse le 9 juillet 1963, concernant l'attribution du titre de résistant-déporté à Fernand DEMOUGE, René EHRHARDT, Yves RUHLMANN, Richard MOCK et feu Raymond SICK.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 2083 W 2237, dossier n°13 247.
cote Num : 221 NUM 009. Fonds de la DIAC.

Contexte : La légion de la Cagoule, dénommée très rapidement Légion C 40, est fondée en juillet 1940 à Mulhouse par des jeunes élèves âgés de 14 à 16 ans, Fernand Demouge, René Ehrhardt, Yves Ruhlmann et Raymond Sick, issus de l'école primaire supérieure (EPS) et de l'École pratique de commerce et d'industrie de Mulhouse. La Légion C 40 a pour but de s'opposer à l'opresseur nazi qui germanise et nazifie l'Alsace annexée. Lors des vacances de l'été 1940, les jeunes trouvent et camouflent des armes et des munitions issues d'un poste de la ligne Maginot abandonné, mettent en place un service de renseignements (SR) avec l'aide de Roger Sick (l'oncle de Raymond) et commettent des sabotages sur des véhicules allemands. Très rapidement, c'est Fernand Demouge qui centralise les informations et l'organisation qui ne cesse de s'étendre et de se structurer. Malheureusement, le 3 octobre 1940, la Gestapo procède à de nombreuses arrestations. Internés à Mulhouse, les jeunes subissent alors les interrogatoires et sont transférés dans un centre de redressement à Sinsheim (Allemagne). Roger Sick est également arrêté par la Gestapo qui découvre des armes à son domicile. Déporté, il est condamné et décède en déportation. Après un dur régime disciplinaire, les principaux membres de la Légion C40 sont libérés durant l'hiver 1940-1941. Par la suite, ils connaissent des fortunes diverses ; alors que la plupart reprennent les études, un est expulsé d'Alsace, d'autres continuent la lutte et deux sont incorporés de force dans la *Wehrmacht* : Raymond Sick disparaît en mai juin 1944 en Pologne, René Ehrhardt s'évade aux Pays Bas alors qu'Yves Ruhlmann parvient à se faire opérer clandestinement afin d'éviter son incorporation.

Voilà ce que Fernand Demouge¹⁵ écrit dans son témoignage datée du 6 février 1995¹⁶ :

« Ce que ces jeunes ont réalisé, leur amour de la patrie, leur foi en la victoire finale, leur indéfectible attachement aux valeurs républicaines, sont le plus bel exemple de patriotisme qui soit, déjà par sa simplicité, sa spontanéité et surtout par la volonté qui les a animés. La Résistance morale a autant contribué à la victoire finale que la Résistance par les armes. »

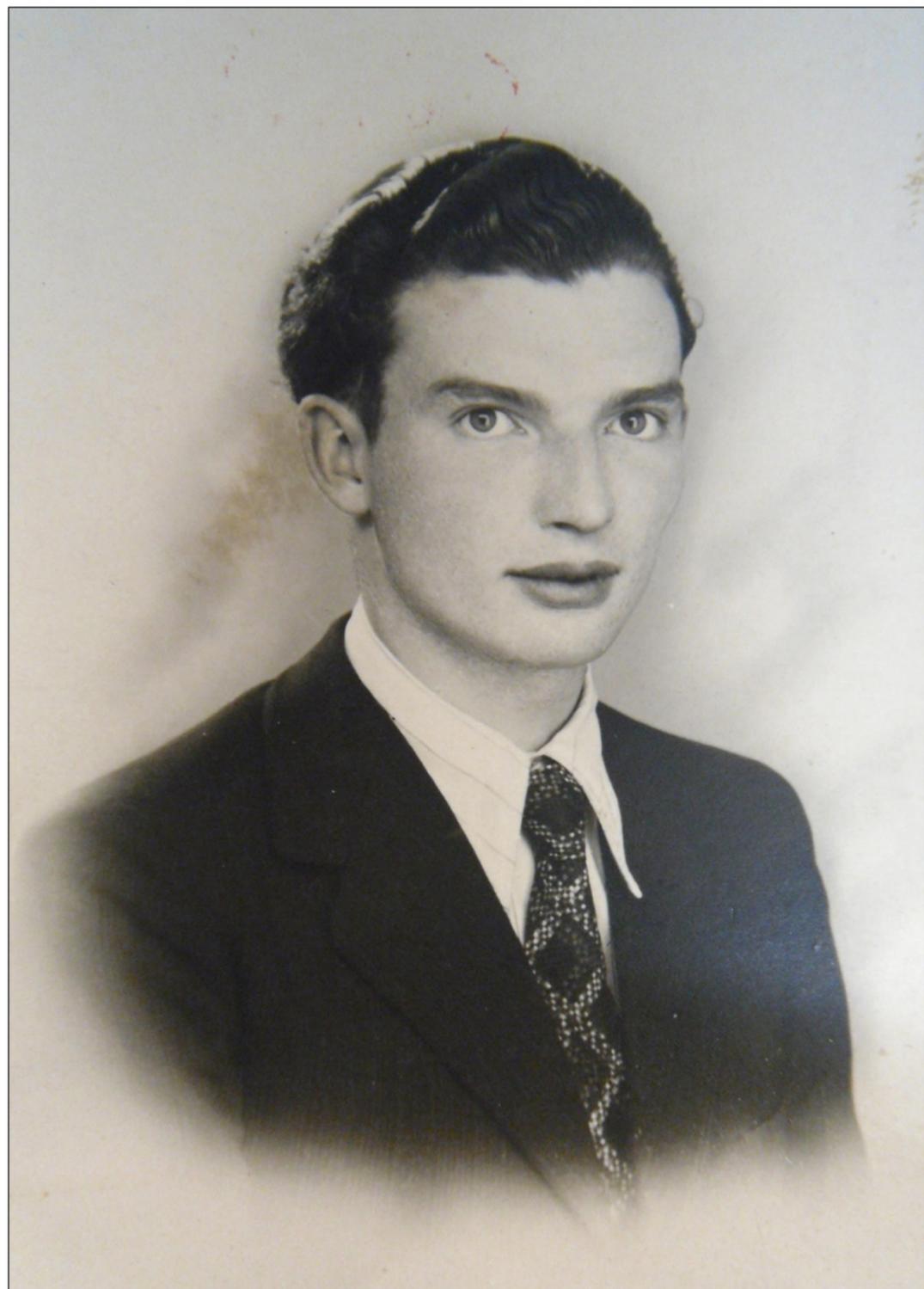
Portée du document : Ce document des renseignements généraux de Mulhouse a pour but de démontrer que l'engagement de ces jeunes membres de la Légion C40 contre les autorités nazies mérite l'attribution du titre de résistant-déporté. Le document met en avant les principales figures de l'organisation clandestine et notamment leur statut de l'époque en 1963. L'objectif est de détailler les raisons qui permettent à ces hommes d'envisager l'obtention d'un titre. Celui-ci permet une reconnaissance de la Nation envers leur engagement et leur sacrifice. La Résistance laissant peu de traces, notamment écrites, les renseignements généraux de Mulhouse s'appuient donc sur les documents judiciaires allemands qui mettent en avant une « activité anti-nationale (...) détention d'armes, projet de sabotage ». Il est intéressant de noter que les sources allemandes jouent un grand rôle quant à la reconnaissance même des résistants alsaciens contraints d'évoluer dans une société totalement contrôlée par les autorités nazies et qui n'hésitèrent pas à utiliser ces affaires pour en faire les gros titres dans la presse. Cet engagement précoce de la jeunesse est à mettre en parallèle avec d'autres organisations à Strasbourg et Illkirch comme la Main noire ou la Feuille de Lierre mais également en « France de l'Intérieur » comme le groupe des Jeunes Gaullistes, à Chambéry. Ce contexte de l'année 1940 explique également la répression allemande qui s'avère encore « mesurée » face à l'ampleur des actions engagées... il n'en sera pas de même lorsqu'il s'agira de juger les jeunes strasbourgeois de la Main noire, en mars 1942.

¹⁵ Archives d'Alsace (Colmar), fonds de l'ONAC VG, dossier de combattant volontaire de la Résistance, 433 W 15.

¹⁶ Archives privées Kleinmann et Archives d'Alsace (Strasbourg), fonds Kleinmann, 98 J.

¹⁷ On trouvera une collection très intéressante de la presse nazie en version papier au sein de la salle du Patrimoine de la médiathèque Malraux à Strasbourg

¹⁸ Dirigé par un certain Pierre Dumas, qui deviendra secrétaire d'État sous la V^e République.



2^e axe - Résister au sein de l'institution en Alsace annexée et en Allemagne nazie

2.1.- « Dire non » : poser des actes de résistance isolés ou peu structurés

→ Ferdinand BECKER, lycéen résistant

Le document: Photographie d'identité de Ferdinand Becker, né le 23 février 1922 à Basse-Yutz (Moselle).

*Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 2073 W 95 (dossier n°28).
Demande de carte du combattant pour services effectués dans l'armée allemande.
Fonds de l'Office National des anciens combattants, victimes de guerre.*

Contexte: Évacué de Strasbourg avec ses parents en septembre 1939, le jeune Ferdinand Becker revient en Alsace annexée en septembre 1940 et intègre le Gymnasium Jakob Sturm pour poursuivre ses études secondaires. Face à la germanisation et à la nazification de la société alsacienne notamment dans les écoles, de nombreux élèves veulent montrer leur opposition et contrer ainsi la propagande nazie. Ainsi, Ferdinand Becker se fait remarquer pour avoir distribué des tracts (jetés par la RAF¹⁹ ou imprimés en ville) et il est arrêté en classe avec plusieurs camarades par la Gestapo en novembre 1941. Interné à Kehl en Allemagne, il est libéré une dizaine de jours plus tard faute de preuves mais, considéré comme suspect, il est renvoyé de l'établissement. Il s'agit d'une mesure prise fréquemment contre toute personne suspecte aux yeux des autorités nazies et qui est renvoyé de son travail ou de son école. Il ne peut accéder à un « emploi convenable ». Le but est de discriminer et d'isoler ces éventuels opposants. Il n'y a que la loyauté à l'idéologie qui compte dans le régime totalitaire nazi.

Portée du document: Dans ce contexte particulièrement défavorable, menacé par l'incorporation de force dans la Wehrmacht, Ferdinand Becker tente par tous les moyens de s'évader d'Alsace. Le 23 octobre 1943, il parvient à s'évader d'Alsace puis à franchir la frontière pyrénéenne le 2 décembre, afin de rejoindre l'Espagne puis Casablanca au Maroc le 31 décembre 1943. Il souscrit alors un engagement pour la durée de la guerre au sein des Forces françaises libres (FFL). En Alsace annexée, ses parents sont arrêtés en novembre 1943 car ils étaient également suspects aux yeux des autorités nazies, et déportés en Allemagne dans différents camps jusqu'en juin 1945. Sa sœur, institutrice requise en Allemagne, est également interrogée pour connaître la destination de son frère.

L'itinéraire de Ferdinand Becker est très intéressant même si on ne connaît pas les modalités de passage de la ligne de démarcation qui existait toujours en novembre 1943 ni celle des Pyrénées. Ce franchissement d'une succession de frontières hermétiques prouve la détermination de l'évadé. De nombreux Alsaciens ayant emprunté le même parcours ont connu les geôles espagnoles du dictateur Franco comme celle de Miranda del Ebro. De plus, l'arrestation, la déportation et les menaces sur la famille montrent bien tous les risques encourus lors d'une évasion et la réalité de l'annexion de fait de l'Alsace par les autorités nazies.

En savoir +

Le dossier de demande de titre de DIRP (déportés ou internés) dans le fonds de la Direction interministérielle des anciens combattants (DIAC), sous la cote **2083 W 1957 (dossier 10911)**. La carte d'enregistrement de sa demande est conservée dans le fichier **2083 W 2556**.

Voir aussi les dossiers nominatifs de Fernand WISSENMEYER, Eugène MEY, Camille BECKER et Robert LUCHT.

¹⁹ Royal Air Force: armée de l'air britannique

Combattant Volontaire
de la Résistance

III d 2. 899
Copie d'une lettre de Mr. Roger Gantoy
Châlet Roger-Avenue de la Résistance
Biarritz Basses-Pyrénées.

Biarritz le 10 juin 1945.

Cher Monsieur André.

C'est avec l'émotion et la joie que vous pouvez imaginer que j'ai reçu de vos nouvelles, je ne pouvais pas entrer en relation avec vous ne connaissant ni votre nom ni votre adresse, mais croyez cher monsieur André que j'ai toujours pensé à celui qui est venu au péril de sa vie me sortir de l'esclavage.

Je réponds tard à votre lettre arrivée il y a 8 jours, car j'étais absent de mon domicile et ne suis rentré qu'hier soir.

Je vois que vous aussi avez eu à souffrir du joug nazi et je comprends toutes les tortures morales (je ne parle pas des tortures physiques) par lesquelles peut passer un patriote français avant de se voir affublé de cet uniforme détesté, enfin je suis particulièrement heureux que vous essayez sotti, pour être en définitive ce que vous vouliez tant être (un soldat français).

Ce n'est pas sans émotion que je refaisais à ma famille les péripéties de notre voyage, de votre arrivée à Obervesel, de mon départ précipité, de l'attente dans la salle d'attente où vous m'avez passé des lunettes noires et un imperméable; puis de notre voyage et surtout du moment où après Karlsruhe la police est entrée dans le compartiment en demandant les papiers, dire qu'ils m'ont regardé sans rien me demander, je ne pouvais en croire à mes yeux et vous, vous étiez pâle comme un mort.

Je n'oublierai jamais la gentillesse qu'ont manifesté à notre égard votre oncle, votre tante et vos cousines, ni ce premier repas en famille.

Et croyez, cher Monsieur André que j'ai dès mon retour en France libre, raconté ce que les Alsaciens faisaient pour nous tout en taisant les conditions dans lesquelles nous étions revenus, fidèle en cela à la consigne de silence qui nous a été donnée à Colmar au sujet des filières. Comme vous le savez, nous sommes partis sur Mulhouse là nous sommes restés dans un café jusqu'à 15 heures là un monsieur est venu nous prendre et nous a emmenés à Colmar (Monsieur Hussmann) nous sommes restés dans sa famille 8 jours, puis nous avons pris le train et l'autobus pour le village du Bonhomme, là on nous avait indiqué deux passeurs qui nous ont emmenés à proximité de la frontière et là à 30 mètres de la route des crêtes, les guides nous ont quittés et nous avons attendu couchés dans la neige le passage de la patrouille, derrière elle nous avons passé la frontière et après une descente de 7 à 8 km à toute vitesse, nous sommes arrivés au village (le Rudelin) de là après avoir couché une nuit chez des gens chez qui les guides nous avaient envoyé nous sommes partis pour Gerardsmer; là l'homme qu'on devait retrouver venait d'être arrêté, donc plus de filières.

Nous avons continué sur Besançon et à Epinal, Albert m'a quitté pour remonter chez lui, après toutes sortes d'aventures je suis arrivé à Lons-le-Saulnier en zone libre, et le voyage était terminé.

Je n'ai plus jamais eu de nouvelles d'Albert, j'ai essayé d'en avoir avec le commissaire de police de Tourcoing, car il était gardien de la paix, mais je n'ai jamais rien su.

Et voilà en gros cher Monsieur André notre petite équipée. Je suis resté en zone libre à Pau puis à Montauban et suis revenu chez moi où j'ai repris mon métier depuis la libération.

Je suis marié depuis 22 mois et papa d'un superbe garçon depuis 11 mois, comme vous le voyez je n'ai pas trop mal employé, mon temps. Je vois que vous aussi avez eu votre part de souffrances ainsi que les membres de votre famille, comme d'ailleurs beaucoup de ménages d'Alsaciens que les Boches ont détruit, parcequ'ils restaient français.

Je me fais l'interprète de ma famille qui ma charge de vous transmettre (avec ma plus vive reconnaissance) toute notre gratitude que nous ne sommes pas près d'oublier.

Je vous prierais de transmettre avec ma plus vive reconnaissance à votre tante et sa famille l'expression de ma profonde gratitude. Nous serions très heureux de vous avoir parmi nous et vous invitons à venir nous voir à Biarritz cet été; toute fois je vous informe que je serai absent jusqu'au début de juillet, mais après je compte bien vous voir à Biarritz.

Recevez cher Monsieur André ainsi que votre famille, mes meilleurs souvenirs et toutes nos amitiés.

Signé: Gantoy.

2^e axe - Résister au sein de l'institution en Alsace annexée et en Allemagne nazie
2.2.- Faciliter le passage clandestin de la frontière: passeurs et passeuses de l'ombre

➔ André HERBACH, instituteur et passeur

Le document: Copie d'une lettre de M. Roger Cantoy à André Herrbach, Biarritz, 10 juin 1945, 2 pages.
Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 2073 W 673, dossier n°29.
Cote Num: 220 NUM 003.
Fonds de l'Office national des anciens combattants, victimes de guerre.

Contexte: Après la fin de la guerre, ils ne sont pas nombreux, les prisonniers de guerre évadés à avoir écrit à celles et ceux qui ont permis le passage clandestin à travers l'Alsace. Pour des raisons de sécurité évidentes, ils ne connaissaient pas forcément les noms, prénoms et adresses des passeurs. De nombreux prisonniers de guerre français, polonais, belges... se sont évadés des Stalags et Oflag en Allemagne pour revenir clandestinement en France. Leur itinéraire passait par l'Alsace, où de véritables filières d'évasion se sont constituées autour de résistants et passeurs dévoués et engagés. Ces organisations se sont structurées et ont vu le nombre de candidats au passage exploser après l'incorporation de force des jeunes Alsaciens au RAD (service du travail pour le Reich) ou dans la *Wehrmacht* (armée allemande).

Portée du document: Cette lettre est écrite par un ancien prisonnier de guerre évadé d'Allemagne qui a été aidé par André Herrbach pour franchir clandestinement les Vosges et rejoindre dans un premier temps la France occupée puis dans un second temps après avoir franchi la ligne de Démarcation, la zone non occupée. Instituteur à l'école de l'Arsenal de Strasbourg puis à Karlsruhe (Allemagne) du 29 septembre 1941 au 28 septembre 1942, il est très engagé dans une filière d'évasion où sa spécialité est de chercher les prisonniers de guerre dans les camps en Allemagne. Incorporé de force au RAD puis dans la *Wehrmacht*, il s'en évade le 2 décembre 1944 avant de se cacher à Reichshoffen. Cette lettre est très intéressante car elle permet de comprendre la dangerosité de cet acte de résistance à travers un témoignage très précis notamment des conditions de voyage en Allemagne et en Alsace puis elle permet de se rendre compte de la notoriété acquise par les passeurs pour les personnes passées. Enfin, elle symbolise le lien sacré qui existe dans la clandestinité entre le passeur et l'évadé, Roger Gantoy ne cessant tout au long de la lettre de remercier la famille d'André Herrbach. Un témoignage fort et riche qui symbolise parfaitement l'engagement des passeurs en faveur des candidats à l'évasion.

R A P P O R T

Le 6 Janvier 1941, je fus envoyée à Mannheim avec ma sœur pour y subir un stage de rééducation nazie, stage obligatoire pour tous les instituteurs alsaciens nés après 1900. Après 3 mois, je fus affectée à l'Ecole de Mannheim-Rheinau où j'exerçais jusqu'au 27-I-43, date de mon arrestation.

A Mannheim, pendant 2 ans, je faisais partie ainsi que ma sœur d'un groupe de collègues résistants qui avait pour but d'aider en toute occasion les prisonniers de guerre français et de contrecarrer par tous les moyens l'influence nazie aussi bien en Alsace qu'à Mannheim, parmi les instituteurs alsaciens.

Malgré la défense absolue faite aux Alsaciens de s'adresser aux prisonniers français, je leur distribuais fréquemment des victuailles, du tabac et toutes sortes d'objets dont ils pouvaient avoir besoin.

Le groupe de collègues dont je faisais partie était en relation avec le Réseau de Reichshoffen qui avait organisé une filière d'évasion à travers les Vosges pour les prisonniers désirant s'échapper d'Allemagne. A cet effet, mon groupe distribuait des habits civils, des boussoles, des cartes géographiques aux prisonniers et les dirigeait sur Reichshoffen.

J'écoutais les postes clandestins et propageais les nouvelles entendues parmi les collègues et les prisonniers français.

Entre instituteurs alsaciens de Mannheim, nous nous réunissions clandestinement soit pour écouter la radio alliée, soit pour fêter le 11 novembre, le 14 juillet, le débarquement allié en Afrique du Nord (Dans ma chambre à Mannheim, je cachais un drapeau français).

Avec ma sœur, je faisais passer clandestinement en France des lettres que les prisonniers écrivaient à leurs familles (sans passer par la censure). Moi-même j'écrivais à des parents et amis restés en France des lettres clandestines les renseignant sur la terreur nazie en Alsace, les bombardements alliés en Allemagne, etc.

Un agent de la gestapo, Claude Chavannes de NANCY, s'est infiltré dans notre groupe et a provoqué notre arrestation le 27.I.43 par la Gestapo, à Mannheim. Nous fûmes condamnés pour crime de haute trahison par le Volksgerichtshof à Berlin le 25/10/43. Je fus rapatriée le 17 mai 1945.

Marie-Anne MERK

6 rue de Wangenbourg
Strasbourg-Cronembourg



➔ **Marie-Anne MERK, membre de la filière d'évasion de Reichshoffen**

Le document: Rapport de Marie-Anne Merk, née le 31 janvier 1914 à Strasbourg, résistante-déportée, sur son activité dans la Résistance. Le document n'est pas daté. Il s'agit d'un compte rendu de son activité résistante mais également de sa déportation.

*Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 2083 W 1905, n° 6766.
cote Num: 221 Num 003.*

Fonds de la Direction interdépartementales des anciens combattants et victimes de guerre.

Contexte: Marie-Anne Merk est institutrice et doit subir un « Umschulung » comme tous ses collègues nés après 1900. Ce « recyclage » ou stage a pour but d'assimiler l'idéologie nazie afin de la transmettre au mieux aux élèves. Elle est alors envoyée à Mannheim en Allemagne où elle est affectée à l'école de Mannheim-im-Rheinau. Elle intègre alors un petit groupe d'instituteurs alsaciens, tous requis à Mannheim ou à proximité, composé de sa sœur Marie-Antoinette, Paul Walz et Georges Klein. Très rapidement, ils s'engagent dans une importante filière d'évasion passant par Reichshoffen et deviennent la première étape pour les prisonniers de guerre évadés en procurant du ravitaillement, des habits civils, des boussoles et des cartes géographiques. L'objectif était ensuite de diriger les évadés sur Reichshoffen où ils pouvaient franchir la frontière entre l'Alsace annexée et les Vosges occupées. Cet acte de résistance se prolonge avec l'écoute de radios alliées mais également le passage de courriers pour les évadés ou pour elle-même. Dans ces dernières, à destination de sa famille et amis restés en « France de l'Intérieur », elle y décrit la terreur nazie en Alsace et les effets des bombardements alliés en Allemagne.

Portée du document: Beaucoup d'Alsaciens s'engagent dans une filière d'évasion en qualité de pourvoyeurs mais la spécificité du groupe auquel appartient Marie-Anne Merk est de constituer un point d'appui directement en Allemagne. La réquisition de la main-d'œuvre dans tout le Reich permettait aux Alsaciens d'apporter leur contribution à la Résistance directement sur le territoire de l'ennemi. Cette filière d'évasion de Reichshoffen est l'une des plus importantes en Alsace annexée. Totalement démantelée en janvier 1943 avec l'aide d'un traître, le petit groupe d'instituteurs n'est pourtant pas jugé avec les membres de la filière d'évasion. Ils sont jugés le 25 octobre 1943 devant le *Volksgerichtshof* (tribunal du peuple dirigé par Roland Freissler) à Berlin alors que les seconds le sont le 22 juillet 1944 devant le *Sondergericht* (tribunal spécial) à Strasbourg²⁰. Les quatre instituteurs sont condamnés pour préparation à la haute trahison: Marie-Antoinette à la peine de mort et sa sœur, Marie-Anne, à deux ans. Ils reviennent tous les quatre de l'univers concentrationnaire nazi. Dans le dossier concernant Marie-Anne, on trouve des précisions sur les lieux de déportation et sa photographie. Enfin, dans la cote en question, **2083 W 1905**, on retrouvera également le dossier de sa sœur Marie-Antoinette (dossier n° 6767).

²⁰ Pour consulter le procès aux Archives d'Alsace, site de Strasbourg, **167 AL 41**

ATTESTATION

2155
Haut-Rhin

Nous soussignés, RIEGEL Auguste, alias "Oncle Auguste" dans la Résistance, ex-Chef d'Etat-Major du Cdt. DANIEL, Chef de la Résistance du Haut-Rhin et HAAS Xavier, Chef de la Résistance "FER" de Mulhouse, tous deux membres du Réseau "Martial", certifient sur l'honneur que

Mme. Marie Flore WILTZ en Religion Soeur Marie Philbertine

a fait partie de notre groupe de Résistance dès le 15 janvier 1942 pour l'hébergement et le ravitaillement de prisonniers français et les avoir dirigé vers les organisations de passeurs en vue de leur évasion en Suisse ou en Vieille France.

L'intéressée ayant été arrêtée en Mai 1942, a été internée et interrogée à Mulhouse de Mai à Septembre 1942 et grâce à son mutisme et son courage, aucun résistant de notre groupe n'a été inquiété.

Déportée en Allemagne - Berlin Moabit en Septembre 1942, passée dans différents centres - Saverne, Haguenau, Karlsruhe, Dresde, Hanovre, Cologne, Luxembourg, Metz pour venir passer au Sondergericht à Strasbourg qui l'a condamné à un an de prison.

Dès sa libération, a poursuivi son activité patriotique en fournissant des renseignements militaires de la plus haute importance.

Grâce à certaines relations, put obtenir le sursis de nombreux alsaciens qui allaient être mobilisés soit dans la Wehrmacht ou dans le R.A.D.

Au début de novembre 1944 son arrestation était prévue par la Gestapo, comme otage.

Avertie à temps, elle a pu passer la frontière et se réfugier en Suisse d'où elle est rentrée à Mulhouse le 6 décembre, suivant de près la 1^{ère} Armée.

Modèle parfait du patriotisme désintéressé, d'un rare dévouement et plein d'abnégation, toujours prête à servir dans les situations les plus dangereuses, a rendu les services les plus éminents à la cause Française.

Xavier Haas
Xavier HAAS
Capitaine F.F.I.
Médaille de la Résistance
Membre Réseau "Martial"
Membre de l'O.R.A.
Membre du C.D.L. du Ht-Rhin

Auguste Riegel
Auguste RIEGEL
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1914/18 - 1939/45
Capitaine F.F.I. Mle 8904
Membre Réseau Martial n°89129
Membre de l'O.R.A. n°1841
Membre du C.D.L. du Ht-Rhin

Le sous-signé Paul Imreyer
Chef du réseau F.F.I. "Martial" validé
la signature de M. Xavier Haas et M. Auguste Riegel
tous deux membres de son réseau.

Paul IV

Le Chef du Réseau Martial

➔ Sœur Marie-Philbertine, résistante de la Divine Providence

Document: Attestation d'Auguste Riegel et Xavier Haas sur l'activité résistante de Sœur Marie-Philbertine durant la Seconde Guerre mondiale.

*Archives d'Alsace, site de Colmar, 433 W 43, dossier n°2155.
Fonds de l'Office National des Anciens Combattants, victimes de guerre.*

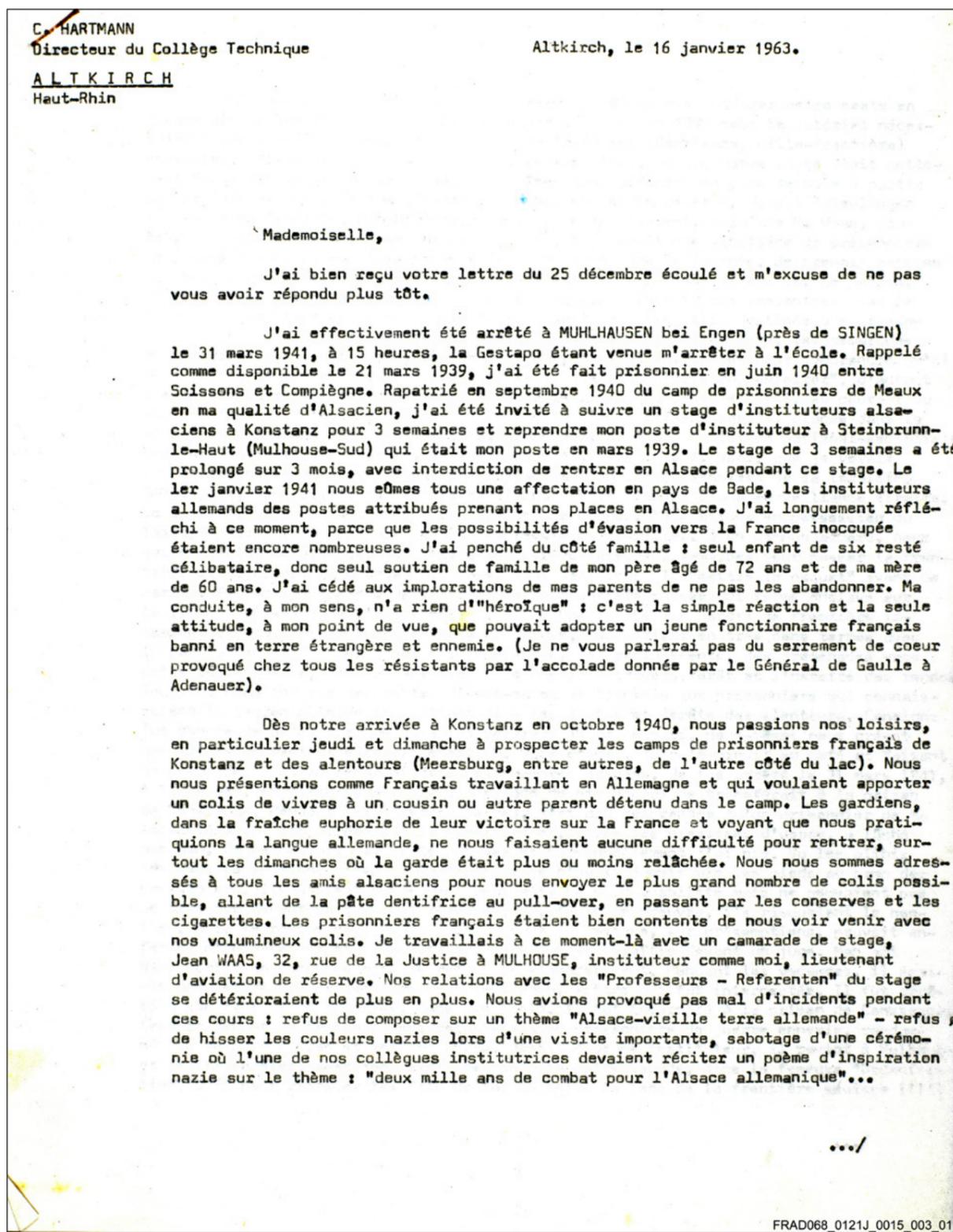
Analyse: Pour appuyer une demande de titre de résistant comme le titre de Combattant volontaire de la Résistance (CVR), Sœur Marie-Philbertine doit présenter des preuves de son engagement. Auguste Riegel et Xavier Haas mentionnent toutes leurs fonctions et décorations obtenues dans la Résistance afin de légitimer encore plus cette demande et la valeur de ce document. Ils ont eu un rôle essentiel dans la Résistance mulhousienne et des responsabilités importantes. Ils donnent des détails sur son parcours durant la guerre, son activité résistante mais également son arrestation, sa déportation et sa libération qui lui permet de reprendre une activité clandestine. Totalement engagée dans l'aide à l'évasion des prisonniers de guerre évadés et dans l'aide aux réfractaires alsaciens soumis au *Reichsarbeitsdienst* (RDA ou service du travail) ou à la *Wehrmacht* (armée allemande), elle obéit à un devoir de charité propre aux valeurs de sa congrégation : l'ordre de la Divine Providence. Considérée comme une personne dangereuse, elle est menacée d'arrestation comme otage à la fin de la guerre, ce qui légitime plus fortement encore sa demande.

Portée du document: Durant la guerre, Sœur Marie-Philbertine, de son nom de jeune fille Flore Wiltz, est directrice de l'école Jeanne D'Arc, à Mulhouse. Elle transforme l'établissement en lieu de résistance. Ce document donne les grandes lignes de son action résistante mais n'entre pas dans les détails. La suite du dossier permet d'en savoir plus sur son activité clandestine. Après la guerre, elle est décorée par Auguste Riegel et Paul Winter en compagnie d'une autre femme de Colmar, Marie Hussmann. Son procès est disponible sur le site de Strasbourg avec la cote **167 AL 15** et permet d'appréhender beaucoup mieux son activité dans la Résistance. Son avocat André Moser raconte également sa vision des choses dans un livre référence²¹.



Archives privées Hussmann, document remis, non daté

²¹ MOSER André, *De la ferme au prétoire*, Steinbrunn-le-Haut, Éditions du Rhin, 1982, 146 pages.



→ Célestin HARTMANN ou l'évolution de l'activité résistante

Document: Début d'une lettre de Célestin Hartmann à Marthe Clauser, correspondante du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale dans le Haut-Rhin, Altkirch le 16 janvier 1963. Le témoignage entier comprend 5 pages.

Archives d'Alsace, site de Colmar, 121 J 15.
Fonds du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale.

Analyse: Il s'agit d'un témoignage rédigé bien après les événements. L'instituteur Célestin Hartmann évoque son parcours durant le conflit en mettant en avant les combats de mai juin 1940, son statut de prisonnier et son retour dans la vie civile. Il explique très bien l'organisation et la réalité du « Umschulung », stage de recyclage, par lequel tous les instituteurs et professeurs alsaciens devaient passer pour ré-intégrer leur poste. Il éclaire ses différents choix en évoquant sa vie privée. Enfin, dans un dernier temps, il explique sa proximité « assumée » avec les prisonniers de guerre qui se trouvent internés de l'autre côté du Rhin et les premières formes d'opposition aux différentes contraintes de l'administration nazie. Ce document permet de comprendre la réalité de la vie d'un instituteur dans l'Allemagne nazie : ses choix, son travail et son engagement.

Portée du document: Cette lettre comprend 5 pages qui résument le parcours de Célestin Hartmann durant la guerre. Les pages suivantes permettent de mettre en relief son engagement résistant. Il est intéressant de noter l'évolution dans l'activité résistante : d'abord entrer en contact avec les prisonniers de guerre puis les aider plus concrètement à franchir la frontière suisse. La présence de son collègue Jean Waas lui permet également de s'engager plus facilement dans cette activité illégale. La répression est également bien expliquée avec son parcours concentrationnaire qui a été temporaire, ce qui est très rare pour l'époque. Libéré en novembre 1942, on retrouve son parcours sur la base de données de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation²². Son retour en Alsace est aussi bien décrit, particulièrement surveillé, il tente de concilier vie familiale et engagement contre le nazisme. Enfin, dans un dernier temps, il passe rapidement sur son rôle dans la Libération et l'après-Libération pour évoquer une certaine amertume quant à la reconnaissance officielle de son activité durant la guerre. Ce document permet de comprendre que de nombreux Alsaciens se sont engagés dans de multiples formes d'opposition au nazisme sans prétendre par la suite à un titre ou une reconnaissance. Il est important de noter qu'en Alsace annexée par les nazis, la frontière est mince entre l'opposition (dire non) et la Résistance (s'engager). On retrouve toujours en arrière-plan de ce témoignage la mainmise de l'administration nazie sur la vie quotidienne, définition propre au régime totalitaire. Dans le cadre de sa mission, Marthe Clauser a pour objectif de collecter les documents relatifs à la Deuxième Guerre mondiale dans le Haut-Rhin. Le fonds 121 J regroupe de nombreux témoignages et documents mettant en avant surtout l'opposition/résistance et la répression.

En savoir +

Voir aussi : les dossiers nominatifs de François GERBER, instituteur à Mannheim puis à Wahlenheim ; d'Albert et Lucien ROMBOURG ; de Germaine GERBER, institutrice à Saint Jean les Saverne ; et de Jeanne KOESSLER (2083 W 1911).

²² <http://www.bddm.org/liv/details.php?id=III.8.#HARTMANN>

6^e Légion ter

Compagnie du
Haut-Rhin

Section de
Colmar

Brigade de
WINTZENHEIM

N° 130, du
13 mars 1951

PROCES-VERBAL
de
renseignements
administratifs-
audition de :
ULMER, Jean, de
WINTZENHEIM, sur
les conditions
de l'arrestation
de BOEGLIN, Eugène

EXPEDITION
(DOUBLE)

G E N D A R M E R I E - N A T I O N A L E
-O-O-O-O-O-O-O-O-

Ce jourd'hui, treize mars mil neuf cent cinquante et un, à neuf heures trente.

Nous, soussignés : BRUNET, Marcel,
-et- : SCHOELCHER, Joseph,

gendarmes, à la résidence de Wintzenheim, département du Haut-Rhin, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, de service à la résidence et agissant pour faire suite au procès-verbal N° 288 de la Brigade de St. Louis, en date du 1er mars 1951, à l'effet d'entendre la famille ULMER-HOFER, de Wintzenheim, sur les conditions de l'arrestation de BOEGLIN, Eugène, qui a été condamné à mort par les autorités allemandes, recevons ce qui suit de :

U L M E R, Jean, 61 ans, retraité des P.T.T., demeurant rue Clémenceau N° 9 à WINTZENHEIM, qui déclare :

" " " BOEGLIN, Eugène, né le 8-II-1912 à Michelbach-le-Haut-(Haut-Rhin) condamné à mort par les allemands était mon gendre. Avant la guerre, il exerçait la profession d'instituteur à Rouffach.

Pendant l'occupation allemande, Boeglin, Eugène, a été forcé d'effectuer un stage en Allemagne afin de mieux posséder la langue germanique.

Le 5 mai 1942, alors qu'il habitait avec sa famille dans notre immeuble à Wintzenheim, il a été arrêté par la Gendarmerie allemande de notre localité et remis entre les mains de la Gestapo de Colmar. Il a été inculpé de haute trahison envers le régime nazi.

De Colmar il a été transféré à Offenburg puis, de ce lieu au camp d'internement de Schirmeck où, il est resté pendant 7 mois. Le 23 janvier 1943, mon gendre a comparu devant le "Volksgerichtshof" de Strasbourg et condamné à mort.

Le 1er juin 1943 à 5 heures du matin il a été décapité à Stuttgart en même temps que SONNTAG, Auguste de Wintzenheim, également condamné à mort pour le même motif.

Le lendemain de l'exécution, sa femme a été avisée par télégramme émanant de l'aumônier de la prison de Stuttgart.

Le 6 mai 1942, lendemain de l'arrestation de mon gendre, ma fille Jeanne épouse du défunt a été également arrêtée par la Gestapo de Colmar alors qu'elle s'y était rendue pour avoir des nouvelles de son mari. On lui reprochait des sentiments anti-allemands. A la suite de ce fait, ma fille a été internée pendant dix jours à Schirmeck. Après sa libération, ma fille est allée travailler en Allemagne dans l'espoir de pouvoir intervenir en faveur de son mari mais, malheureusement elle n'a pu le sauver.

A la libération en 1945, ma fille a pu regagner Wintzenheim et s'occuper de son enfant actuellement âgé de 13 ans prénommé Jean-Claude.

En 1947 elle s'est remariée avec Weygan, Raymond. Le 14 septembre 1950 elle est décédée à la suite d'un mauvais accouchement.

Le petit Jean-Claude issu du premier mariage de ma fille se trouve actuellement avec Weygan, Raymond domicilié à MARCKOLSHEIM (Bas-Rhin). " " "

Lecture faite, persiste et signe.

2^e axe - Résister au sein de l'institution en Alsace annexée et en Allemagne nazie

2.3 - Adhérer à une organisation de Résistance structurée

→ Eugène BOEGLIN, communiste, membre du groupe WODLI

Le document : Procès-verbal de renseignements administratifs de la Gendarmerie nationale du 13 mars 1951 concernant les conditions d'arrestations d'Eugène Boeglin, condamné à mort par les autorités allemandes.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 2083 W 2173 (dossier n° 8102).

Cote Num : 221 Num 008.

Fonds de la Direction interdépartementales des anciens combattants et victimes de guerre.

Contexte : Le témoignage de Jean Ulmer, qui est le père de l'épouse d'Eugène Boeglin, permet de mieux comprendre les circonstances de son arrestation et de sa condamnation. Dans un premier temps, il évoque la situation professionnelle de son gendre qui habite à Wintzenheim et instituteur à Rouffach. Il évoque alors le stage permettant de mieux maîtriser la « langue germanique ». Il s'agit d'un « Umschulung » ou recyclage visant à assimiler l'idéologie nazie afin de mieux la transmettre. Le témoin habitait le même immeuble à Wintzenheim lorsque son gendre a été arrêté par la gendarmerie allemande le 5 mai 1942. Remis à la Gestapo de Colmar, Eugène Boeglin entame alors un long processus dans divers lieux d'internement et de déportation avant d'être jugés par le *Volksgerichtshof*, le tribunal du peuple dirigé par Roland Freisler, en janvier 1943 et d'être condamné à la peine de mort pour préparation à la haute trahison. Il est exécuté le 1^{er} juin 1943 à Stuttgart en même temps qu'un collègue, **Auguste Sontag**, également de Wintzenheim. Jean Ulmer évoque ensuite l'évolution de la famille Boeglin pendant et après-guerre.

Portée du document : Que veut dire préparation à la haute trahison ? À quelle organisation appartenait Eugène Boeglin ? Le témoignage, très factuel, n'y répond pas. En mai 1942, les autorités nazies opèrent une immense rafle dans le Haut-Rhin contre les membres de l'organisation clandestine Wodli attachée au parti communiste. Les activités clandestines sont particulièrement importantes dans la création et diffusion de presse ou de tracts clandestins mais également dans le sabotage et l'aide à l'évasion. Après cette terrible rafle de mai 1942, huit des principaux dirigeants de l'organisation, sont jugés par le *Volksgerichtshof* en janvier 1943 à Strasbourg et condamnés à la peine de mort pour préparation à la haute trahison. Les communistes sont des ennemis de longue date pour les nazis qui n'hésitent pas à utiliser une politique très répressive à leur rencontre. Georges Wodli est ainsi tué sous la torture le 1^{er} avril 1943 dans les caves du siège de la Gestapo, rue Sellenik, à Strasbourg. Les Alsaciens n'échappent pas à cette règle sachant que désormais elle fait partie intégrante du III^e Reich. Ce document permet de comprendre la situation particulière des instituteurs durant l'annexion nazie mais également leur engagement résistant et la politique très répressive dont ils ont fait l'objet.

En savoir +

Aux Archives d'Alsace, site de Strasbourg, voir aussi l'article **150 AL 19 (dossier n° 2094)**, qui concerne Eugène Boeglin. Les témoignages qu'il contient précisent qu'avant la guerre, Eugène Boeglin appartenait au parti communiste et qu'il a été arrêté pour distribution de tracts anti-allemands. L'instituteur Auguste Sontag, est arrêté en même temps qu'Eugène Boeglin (voir page 67).

Activité du Front de la Jeunesse d'Alsace. (rapport rédigé en 1946)

Le programme des forces d'occupation allemande était simple : la paix est acquise, l'Alsace est allemande, il sera soumis à la 3^e Allemagne. Les autorités allemandes s'installent et le travail pour intégrer l'Alsace du 3^e Reich débute.

Poussés par l'idée préconçue d'une Alsace germanique, les Allemands appliquent rapidement les méthodes pol. qui leur avaient assuré le succès en Pologne.

La jeunesse dont une partie importante était revenue en Alsace, comprenait le danger qui la menaçait : celui de se laisser influencer avec trop de facilité.

Un redressement s'opéra et un grand nombre de jeunes prit la seule position qui pouvait leur permettre d'acquiescer une face de la lutte qui s'engageait : leur éducation française. Ce fut la solide base de départ qui permit par la suite le ralliement dans une résistance organisée.

Avoir grandi au contact de la civilisation française, cela leur permit de dire "halte" à l'envahissement de la pensée allemande, donc de la pensée nazie.

Et déjà fin 1940, début 1941, se forment les groupes de jeunes Alsaciens qui se souviennent de leur éducation française et qui songent à la défendre.

Les jeunes n'ont jamais voulu accepter la défaite, l'armistice de 1940 et se sont ralliés à la proclamation du Général de Gaulle le 18 juin 1940, c.à.d. que pour l'Alsace également comptait le fameux mot "No avons perdu une bataille, nous n'avons pas perdu la guerre."

Les jeunes Alsaciens travaillaient dans les usines, étudiaient dans les écoles, mais ce régime nazi craint, mais abhorré de leur cœur. Leur union se fortifie ; la raison est à chercher dans les anciens groupements au motif de jeunesse qui avaient aidé à forger l'âme de la jeunesse alsacienne avant 1939.

Les étudiants alsaciens entrent en contact avec l'université allemande. Étudier ne signifie pas ~~pour~~ ^{eux} seulement acquiescer des connaissances, c'est aussi développer ses moyens pour être à même de mieux défendre l'intégrité de leur bagage de civilisation française.

Se basant sur cet état de choses, un groupe de jeunes étudiants s'est convaincu de la nécessité de réagir contre l'influence allemande.

→ Le Front de la Jeunesse d'Alsace

Le document : Copie manuscrite, probablement par l'historienne Françoise Lange, d'un rapport sur l'« Activité du Front de la Jeunesse d'Alsace » rédigé par le Comité chargé de la liquidation, le 13 mars 1946. Le mémoire complet comporte 11 pages.

Archives d'Alsace, Site de Strasbourg, 153 J 17.

Article consacré aux « Groupes de résistances : récits historiques, notes manuscrites, divers. »

Fonds Françoise Lange, correspondante pour le Bas-Rhin du

Comité d'histoire de la 2^{de} Guerre mondiale. Entrées extraordinaires 1987.

Contexte : Face à l'annexion de fait, la germanisation et la nazification de la société alsacienne, un petit groupe d'étudiants répartis dans diverses universités « nazies » en Alsace et en Allemagne s'engage dans une résistance active et organisée. Ils fondent le Front de la Jeunesse d'Alsace (FJA) et développe un sentiment anti-nazi à travers de multiples actions autour de l'aide à l'évasion de prisonniers de guerre évadés ou de réfractaires alsaciens à l'incorporation de force : hébergement, nourriture, habillement et faux-papiers, de la contre-propagande : diffusion des nouvelles de Radio-Londres et création de tracts et de l'activité militaire avec la mise en place d'une cellule de renseignements et d'une organisation militaire visant à participer aux combats de la Libération. Cette organisation clandestine se développe à travers le monde étudiant et chez les jeunes et compte à son apogée près de 350 personnes surtout dans le Bas-Rhin. Elle est démantelée en janvier 1943.

Portée du document : Les 11 pages manuscrites se concluent avec la phrase suivante : « Ce fut le seul mouvement de jeunes organisé dès le début de l'occupation ayant une telle ampleur ». Signé par le comité chargé de la liquidation, l'utilisation de nombreuses abréviations tout au long du document nous permet de comprendre que des jeunes étudiants en sont les auteurs. Ils s'expriment parfois à l'aide d'expressions fortes prouvant leur implication et leur attachement. Cette organisation a été structurée par un petit groupe d'étudiants qui a décidé de s'engager pour lutter contre le projet des autorités nazies en Alsace. À travers ce document, l'objectif est de rappeler l'origine, la constitution, les objectifs, les moyens et les actions pour mener à bien cette opposition active au nazisme. Certaines informations du mémoire méritent d'être étudiées avec beaucoup d'intérêt. Tout d'abord, la mention des noms des personnes investies et engagées dans l'organisation avec une présence féminine très importante, la lutte contre l'incorporation de force à travers l'établissement d'une carte internationale permettant aux Alsaciens de justifier leur présence sur le front de l'Est et enfin la répression particulièrement brutale dont a fait l'objet les principaux membres de l'organisation dont six ont été fusillés le 15 juillet 1943 à Strasbourg.

En savoir +

Voir aussi : le dossier de Marianne WOLFF, qui appartient au front de la jeunesse d'Alsace (FJA), sous la cote Archives d'Alsace, site de Strasbourg, **2083 W 1902, dossier n° 6466 (221 Num 016)**.

Voir aussi les cas de Victor GIESI (réseau Bareiss), de Xavier NICOLE (réseaux La feuille de lierre et La Main noire), de Marcel WEINUM et de Ceslav SIERADSKI (réseau La Main Noire, **AD67, 150 AL 19**).

ALSACE
(Direction de l'enseignement d'Alsace Lorraine)

Témoignage de Mr. LAGAUE
Chef du secrétariat particulier de Mr. NAEGELEN
Ministre de l'Éducation Nationale
Vu le 25 Août 1947 par Mr. MICHEL.

140 J 99

L. était chef de bureau à la direction de l'enseignement d'Alsace-Lorraine à Strasbourg en 1939. Dès fin août, la direction est repliée à Clermont-Ferrand avec l'Université de Strasbourg qui s'installe à l'Académie de Clermont dans des locaux prévus à cet effet, tandis que la direction doit quitter Clermont-Ferrand pour Périgueux devenu le principal centre d'accueil des populations alsaciennes. Là, n'existaient ni locaux ni logements. Par suite, il n'était pas question au début de s'occuper d'enseignement, mais bien de caser, coucher et alimenter 90.000 réfugiés en Dordogne auxquels s'ajoutaient les réfugiés des autres départements (Lot-et-Garonne, Vienne, Charente, Charente-Maritime, Gers, Landes), en tout 400.000 personnes.

Puis se posa la question de l'évacuation des écoles normales d'Alsace-Lorraine; en novembre 1939, l'installation était terminée pour les sept écoles normales: les deux de Strasbourg à Périgueux; une à Solignac en Haute-Vienne; celle de Selestadt à Bergerac puis à Agen; celle de Colmar dans le Lot-et-Garonne; une autre à Poitiers et enfin celle de Metz dans la Vienne); huit à 900 instituteurs étaient repliés avec les populations et 400 classes étaient ouvertes pour l'instruction des enfants.

L'ensemble fonctionna convenablement jusqu'à la défaite. La nouvelle de l'armistice fut effroyable pour les Alsaciens, mais la déclaration de GAULLE fut très précieuse pour lutter contre l'effet désastreux de la demande d'armistice par PETAIN. Dès septembre 1940 les Allemands ont demandé aux Alsaciens de rentrer chez eux. 300.000 environ rentrèrent, pour la plupart des paysans qui désiraient retrouver leurs terres, qui avaient souffert pendant leur exode et qui ne savaient pas que les Allemands de 1940 n'étaient pas ceux de 1918; il y avait évidemment parmi eux, dans une proportion impossible à déterminer, mais faible, des sympathisants allemands.

Les réfugiés avaient été bien reçus en Dordogne mais il est évident que par leur nombre, ils finissaient par être gênants. Les habitants du département furent surpris du grand nombre de ceux qui restaient (près de 60.000) dont, beaucoup ne connaissaient pas le français. C'était une réponse admirable au slogan lancé de Vichy et propagé par des gens de la zone nord, sur la prétendue correction des Allemands: les Alsaciens qui connaissaient bien les Allemands, refusaient de rentrer chez eux et on peut dire que leur exemple a contribué à faire naître un esprit de résistance en Dordogne.

Le moral des Alsaciens a été très amélioré dès Octobre 1940 quand on a pu s'apercevoir que les Allemands, n'étant pas à Londres,

3^e axe - Résistances et répressions en France occupée

3.1.- L'Université de Strasbourg repliée à Clermont Ferrand:
un foyer de résistance pris dans la tourmente des persécutions et des rafles

→ Henri LAGAUE, témoin de l'esprit de résistance de l'Université repliée

Le document: Première page du témoignage de Henri Lagaude, chef du secrétariat particulier de Marcel-Edmond Naegelen, ministre de l'Éducation nationale, le 25 août 1947 recueilli par l'historien Henri Michel. Le témoignage intégral compte quatre pages. Il provient d'un ensemble de rapports et comptes rendus de personnes engagées dans la Résistance en Alsace, avec carte au 1/200000^e des internés, fusillés et victimes civiles du Bas-Rhin.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 140 J 99.

L'historien Henri Michel est venu à Paris en 1947, pour y développer l'étude de la Seconde Guerre mondiale et préserver la mémoire de la Résistance. En janvier 1948, il devient directeur de recherches au CNRS et secrétaire général de la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (CHOLF), qui fusionne en décembre 1951 avec le Comité d'histoire de la guerre (créé en juin 1945), pour donner naissance au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale²³, organisme interministériel rattaché à la présidence du Conseil et dont il devient le secrétaire général. Le but de ce comité est de préserver la mémoire des années 1939-1945 en recueillant notamment de nombreux témoignages.

Contexte: En 1939, le témoin, Henri Lagaude, est chef de bureau à la direction de l'enseignement d'Alsace-Lorraine à Strasbourg. En septembre, l'université de Strasbourg est évacuée à Clermont-Ferrand et non Périgueux (Dordogne) comme la Préfecture car cette dernière ville ne possède pas les infrastructures suffisantes pour accueillir l'institution. D'autres organismes sont évacués comme les écoles normales. À partir de l'annexion de fait de l'Alsace-Moselle par les nazis en juin 1940, les Allemands souhaitent faire revenir le personnel et le matériel au sein du territoire du Reich et mettent en place diverses manœuvres et intimidations pour parvenir à leurs fins. Au fur et à mesure de l'avancée de la guerre, avec l'invasion de la zone non occupée par les Allemands en novembre 1942, la pression s'accroît à la fois sur les professeurs, étudiants et encadrants mais également sur les institutions. Beaucoup d'Alsaciens placent tous leurs espoirs dans l'État français de Vichy dirigé par le Maréchal Pétain mais cette confiance s'érode également avec l'évolution du conflit.

Portée du document: Henri Lagaude met en lumière les relations souvent conflictuelles entre les autorités nazies, Vichy et les institutions repliées en Dordogne ou à Clermont-Ferrand. Il révèle une véritable stratégie de survie de la direction de l'enseignement d'Alsace-Moselle avec à sa tête le recteur Terracher. Il met en avant le refus du personnel des institutions de l'éducation nationale de rejoindre l'Alsace annexée par des procédés divers et de se plier aux injonctions allemandes comme celles du gouvernement de Vichy. Ces organismes représentent également des points de chute importants pour tous les évadés des régions annexées. Ils jouent donc un rôle majeur dans l'esprit de résistance par des actes multiformes qui sont bien représentés dans ce document. Il est évident que cet état d'esprit d'opposition au nazisme ne fait que nourrir l'engagement pour résister. De nombreux résistants et résistantes sont passés par ces institutions avant de prendre part aux combats de la Libération.

En savoir

- + Voir aussi les archives conservées aux Archives départementales du Puy-de-Dôme
- * dossier pédagogique sur l'accueil de l'université de Strasbourg à Clermont Ferrand: <https://www.archivesdepartementales.puy-de-dome.fr/n/clermont-ferrand-accueil-l-universite-de-strasbourg/n:384>
- * dossier documentaire sur Clermont-Ferrand et l'Université de Strasbourg: https://www.archivesdepartementales.puy-de-dome.fr/data/cnrd_2022_2023_univstrasbourg_1_2.pdf

¹⁹ Royal Air Force : armée de l'air britannique

1

Mlle Weber Strasbourg, le 10 octobre 1959.
assistante sociale

A T T E S T A T I O N

Je soussigné, Albert RABASSE, Secrétaire principal honoraire d'Administration académique à Strasbourg, en exercice au Rectorat de STRASBOURG de mai 1919 au 1er octobre 1948 et chargé depuis 1935, jusqu'à ma retraite en 1948, du Secrétariat de l'Université de Strasbourg repliée pendant la guerre 1939-45 à CLERMONT-FERRAND, alors que le Recteur avec l'Enseignement primaire et l'Enseignement secondaire d'Alsace et de Lorraine et leurs services étaient repliés à PERIGUEUX,

C E R T I F I E

que Mlle WEBER Madeleine, Assistante sociale alsacienne exerçant en 1940 à la Préfecture de COLMAR, puis réfugiée à CLERMONT-FERRAND, nommée Assistante sociale départementale à la Préfecture du Puy-de-Dôme le 13 novembre 1940 (Voir Renseignements Complémentaires I joints),

fut affectée, du 13 novembre 1940 au 15 décembre 1941, au Service de Puériculture (Service Médico-Social), créé à Clermont-Ferrand par le Professeur ROIBER, Directeur de la Clinique Infantile de la Faculté de Médecine de Strasbourg repliée ; (Voir R.C. II)

qu'elle fut libérée par le Préfet de ses fonctions d'Assistante sociale départementale à la Préfecture du Puy-de-Dôme à dater du 16 décembre 1941, sur démarches pressantes du Recteur de Strasbourg, tant auprès du Préfet qu'auprès du Professeur ROIBER, et chargée de s'occuper uniquement des étudiants alsaciens et lorrains réfugiés, expulsés ou évadés et recueillis, groupés à Clermont-Ferrand auprès de l'Université de Strasbourg repliée ; (Voir R.C. III)

qu'elle fut, à dater du 16 décembre 1941, sur ordre de la Préfecture du Puy-de-Dôme, payée régulièrement par le " SECOURS NATIONAL " de Clermont-Ferrand (décision préfectorale du 22 décembre 1941) et perçut son traitement jusqu'au 15 juillet 1945, date du rapatriement, plus ses vacances payées d'avance (un mois) soit jusqu'au 15 août 1945 inclus ;

que, revenue en Alsace avec l'Université de Strasbourg, le 13 juillet 1945, elle continua à Strasbourg son service d'Assistante sociale à l'Université jusqu'au 15 octobre 1945, donc bénévolement du 16 août au 15 octobre 1945 ;

3^e axe - Résistances et répressions en France occupée

3.1.- L'Université de Strasbourg repliée à Clermont Ferrand :
un foyer de résistance pris dans la tourmente des persécutions et des rafles

➔ Madeleine WEBER, assistante sociale, exemple de la résistante institutionnelle mise en place par l'Université

Le document : Attestation d'Albert Rabasse, secrétaire de l'Université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand entre 1939 et 1945, sur les activités de l'assistante sociale Madeleine Weber, Strasbourg, le 10 octobre 1959. Ce document de sept pages (2 pages principales + 5 pages d'annexes) a été constitué dans le cadre des travaux du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale.

*Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 1313 W 40 (dossier n° 1).
Fonds de l'Académie de Strasbourg, département du Bas-Rhin.*

Contexte : Dès 1939, l'université de Strasbourg est repliée à Clermont-Ferrand avec ses professeurs, ses étudiants et l'ensemble du personnel. De nouveaux services sont alors créés dans cette dernière ville. Mais l'institution ne peut accueillir les nouveaux lycéens et étudiants évadés d'Alsace sous peine d'être directement visée par les autorités nazies. C'est dans ce cadre que Madeleine Weber démissionne de son poste d'assistante sociale pour la préfecture du Puy-de-Dôme pour intégrer le Secours National. Au sein de cette organisation, elle prend en charge clandestinement tous les évadés venant d'Alsace et de Moselle et qui se rendent en premier lieu dans les locaux de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. Avec l'accord du recteur Terracher, camouflée au sein du Secours National, une véritable organisation clandestine parallèle est mise en place afin de venir en aide aux évadés mais également de les placer dans les établissements de la ville ou même de les accompagner financièrement lors d'un passage à la clandestinité et/ou dans le maquis. Ce camouflage n'empêche pas les autorités nazies, plus présentes à partir de novembre 1942, d'avoir d'importants soupçons sur les activités de l'Université. Les nombreuses arrestations, rafles des 25 juin et 25 novembre 1943 et les déportations témoignent de la dangerosité de l'institution et des personnes qui la composent pour les Allemands.

Portée du document : Albert Rabasse est un témoin privilégié du fonctionnement de l'Université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. À travers le parcours administratif de l'assistante sociale Madeleine Weber, c'est toute l'œuvre d'accueil, d'aide et d'accompagnement des jeunes évadés d'Alsace et de Moselle qui est mise en lumière. Il existe ainsi des branches à cette organisation clandestine chargées de missions bien précises concernant ce public si particulier. En grande détresse, sans contact, sans point de chute, ces jeunes sont à prendre en charge entièrement. Il faut également leur redonner confiance après un si long périple. L'assistante sociale Madeleine Weber est le symbole de cette résistante institutionnelle mise en place par l'Université. Il s'agit d'une personne de confiance, placée à un poste clef, qui a joué un grand rôle dans l'engagement de beaucoup de lycéens et d'étudiants contre les autorités nazies.

En savoir +

Voir aussi le titre X de l'enquête « Vingt ans après », portée par le Comité d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale. Les questions portent sur les « problèmes posés aux étudiants », notamment sur les questions matérielles d'existence à Clermont Ferrand et l'importance des œuvres sociales de l'Université. Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 1313 W 40 (dossier n° 2).

3^e axe - Résistances et répressions en France occupée

3.1.- L'Université de Strasbourg repliée à Clermont Ferrand :
un foyer de résistance pris dans la tourmente des persécutions et des rafles

→ Le commissaire Marcel LETENMEYER ; enquête sur les crimes de guerre nazis

Le document :

- > Lettre du commissaire de police judiciaire Marcel Lemetayer à Monsieur le Commissaire Principal, chef de la 16^e brigade régionale de la police judiciaire, Strasbourg, 23 juin 1946. 10 pages, dont seul un extrait est présenté ici.
- > L'objet de la lettre est les crimes de guerre durant l'occupation allemande à l'encontre du personnel, professeurs, étudiants et employés de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, par les autorités allemandes de la Gestapo.
- > L'objectif est de faire connaître le résultat de l'enquête effectuée par le commissaire de police judiciaire Marcel Lemetayer.

*Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 150 AL 13, dossier n° 2017.
Fonds du Service régional de police judiciaire / Strasbourg.*

Contexte : L'université de Strasbourg a été évacuée préventivement à partir de septembre 1939 à Clermont-Ferrand. Après l'annexion de fait de l'Alsace, les autorités nazies n'ont pas cessé de réclamer le retour du personnel (employés, professeurs et étudiants) mais également du matériel et des archives concernant notamment l'histoire de l'Allemagne mais sans succès. À Strasbourg, elles mettent en place une nouvelle université en faisant venir des professeurs allemands. Il existe ainsi deux universités de Strasbourg : l'une repliée à Clermont-Ferrand depuis septembre 1939, l'autre nazie en Alsace inaugurée en novembre 1941. Après l'invasion de la zone non occupée par les Allemands en novembre 1942, l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand fait l'objet d'une surveillance très étroite qui débouche sur deux opérations de répression majeure : les rafles de la Gallia le 25 juin 1943 et celle de l'université le 25 novembre 1943 par la Gestapo avec des centaines d'arrestations, des interrogations, des internements et des déportations. En effet, elle est considérée comme un foyer de résistance active, morale et intellectuelle par les autorités nazies.

Portée du document : À travers l'étude de ce document de dix pages, plusieurs éléments peuvent être étudiés. Tout d'abord, la volonté des autorités nazies de récupérer un important matériel de l'université pour la constitution de leur propre université à Strasbourg, le fonctionnement de cette nouvelle université nazie à Strasbourg fondée en novembre 1941 puis les opérations de répression ayant touché un nombre important de personnels, professeurs et étudiants de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. Si les deux opérations des 25 juin et 25 novembre 1943 sont particulièrement mises en avant, la répression ne cessa pas durant l'année 1944, faisant de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, un foyer de résistant aux yeux des autorités nazies.

- 2 -

EXPOSE DES FAITS

Donnant suite à une lettre de M. le Recteur de l'Académie de Strasbourg, M. le Délégué Régional du Service de recherches des Crimes de guerre ennemis, demande qu'une enquête approfondie soit effectuée, en vue d'établir d'une part, les crimes de guerre commis envers l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, et notamment les faits qui ont servi aux opérations de police, les actes de violence et les meurtres dont elles se sont accompagnées, les fonctionnaires de la gestapo qui ont pris part aux rafles, et d'autre part de rechercher les moyens employés par les dirigeants de l'université de Strasbourg, reconstituée dans cette ville, pour la germanisation de l'université, en particulier la création d'associations estudiantines nationales socialistes, les mesures de coercition prises à l'encontre des professeurs et étudiants patriotes, la récupération du matériel des différents instituts, et enfin la collusion de l'université avec la gestapo et les expériences faites sur le "matériel humain" provenant du camp du Struthof.

ENQUETE

Je dois préciser tout d'abord que les différents points de cette enquête ont déjà été traités et éclaircis en partie, soit par la police judiciaire de Clermont-Ferrand, soit par la brigade de Strasbourg.

Crimes commis par la Gestapo et les autorités militaires envers l'Université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand.

L'université de Strasbourg s'est repliée à Clermont-Ferrand dès la déclaration de guerre, le 2 septembre 1939.

RECUPERATION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE ET DU MATERIEL DES DIFFERENTES FACULTES.

Dès 1941, l'université reçut périodiquement la visite de hautes personnalités allemandes et en particulier du "Ministerrath" KRAPFT, et du Dr. FICHERS. Ils réclamèrent avec insistance et obtinrent grâce à l'accord donné par Vichy, l'Amiral DARLAN d'abord, et Pierre LAVAL ensuite, le retour à Strasbourg d'un matériel considérable appartenant à l'université, aux facultés, aux instituts, à l'observatoire, à la bibliothèque nationale et universitaire. Pour emporter cette dernière, d'une valeur inestimable, et qui comprend plus d'un million de volumes, il ne fallut pas moins de trois trains composés chacun de trente wagons.

Plus tard, d'autres trains suivirent emportant, machine outils, bijoux, or, platine, vieux parchemins, privant ainsi les différents instituts de leurs moyens de travail. Cependant des livres, des instruments de laboratoire, des appareils scientifiques purent être cachés et sauvés. Après la libération, presque tout le matériel, et en particulier la bibliothèque nationale et universitaire, fut retrouvé, partie sur place, partie en Allemagne, et récupéré.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA SURETÉ NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCÈS-VERBAL

L'an mil neuf cent Quarante six le vingt quatre Mai
Nous LEMETAYER Marcel
Commissaire de Police à la 16^e Brigade Régionale de P.J.
en résidence à Strasbourg
Officier de Police Judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur de la République.

OBJET: Audition de M. HAEFFELE Marcel, 26 ans étudiant, dt. 10, rue Tiergarten à Strasbourg.

AFFAIRE: Crimes de guerre contre l'Université de Strasbourg.

Continuant notre enquête, entendons M. Haeffele, Marcel, 26 ans, étudiant en chirurgie dentaire à la Faculté de médecine à Strasbourg, demeurant 10, rue, Tiergarten à Strasbourg qui déclare:
J'étais étudiant à la Faculté de Médecine de Strasbourg, repliée à Clermont Ferrand.
Le 25 Juin 1943, vers 11h, 45 du matin, j'ai été réveillé dans ma chambre au foyer de la Gallia, par des coups frappés à ma porte. Ayant ouvert je me suis trouvé en présence d'un agent de la Gestapo revolver en main. Celui-ci me donna l'ordre de m'habiller hâtivement et de le suivre. Pendant que je m'habillais, il a fouillé mes effets. Sous la menace du revolver j'ai été conduit devant la loge du concierge où mes autres camarades sont venus me rejoindre. L'opération terminée, nous étions 36. De là nous avons été conduits à la prison du 92 R.I. à Clermont, où une sommaire vérification d'identité a été faite par le chef de la gestapo, dont j'ignore le nom.
Le lendemain nous avons été conduits en camion à la prison de Moulins. Nous étions à ce moment là en plus des trente six étudiants arrêtés le 25 Juin, trois autres étudiants et différentes autres personnes de Clermont dont des israélites.
Nous sommes restés à Moulins, jusqu'au 13 Juillet 1943 sans avoir été interrogés et sans connaître exactement les motifs de notre arrestation.
Le 28 octobre 1943, nous avons tous été envoyés à Buchenwald, dans des wagons à bestiaux, où je suis resté jusqu'à ma libération le 11 avril 1945.
S.I. Je ne connais pas les agents de la gestapo qui nous ont arrêtés, mais je crois me souvenir que le chef était prénommé "Helmut".
S.I. Pendant mon séjour dans les prisons et centres d'internement, en dehors de quelques coups de pied, et de gifles, je n'ai pas été maltraité.

L.S. Mod. 3 143 - 200.000 - 45

S.I. Je ne pourrais pas vous assurer avoir vu le nommé Lieb que vous me présentez sur cette photo. La figure ne m'est pas inconnue cependant.

Lecture faite persiste et signe .

Le Commissaire de Police Judiciaire

3^e axe - Résistances et répressions en France occupée

3.1.- L'Université de Strasbourg repliée à Clermont Ferrand :
un foyer de résistance pris dans la tourmente des persécutions et des rafles

➔ Marcel HAEFFELE, ancien étudiant, témoigne des crimes de guerre perpétrés contre l'université de Strasbourg

Le document: Audition de Marc Haeffele, 26 ans, étudiant domicilié 10 rue Tiergarten à Strasbourg dans le cadre d'une enquête sur les crimes de guerre contre l'université de Strasbourg le 24 mai 1946 par Marcel Lemetayer, commissaire de police à la 16^e brigade régionale de police judiciaire, 2 pages.

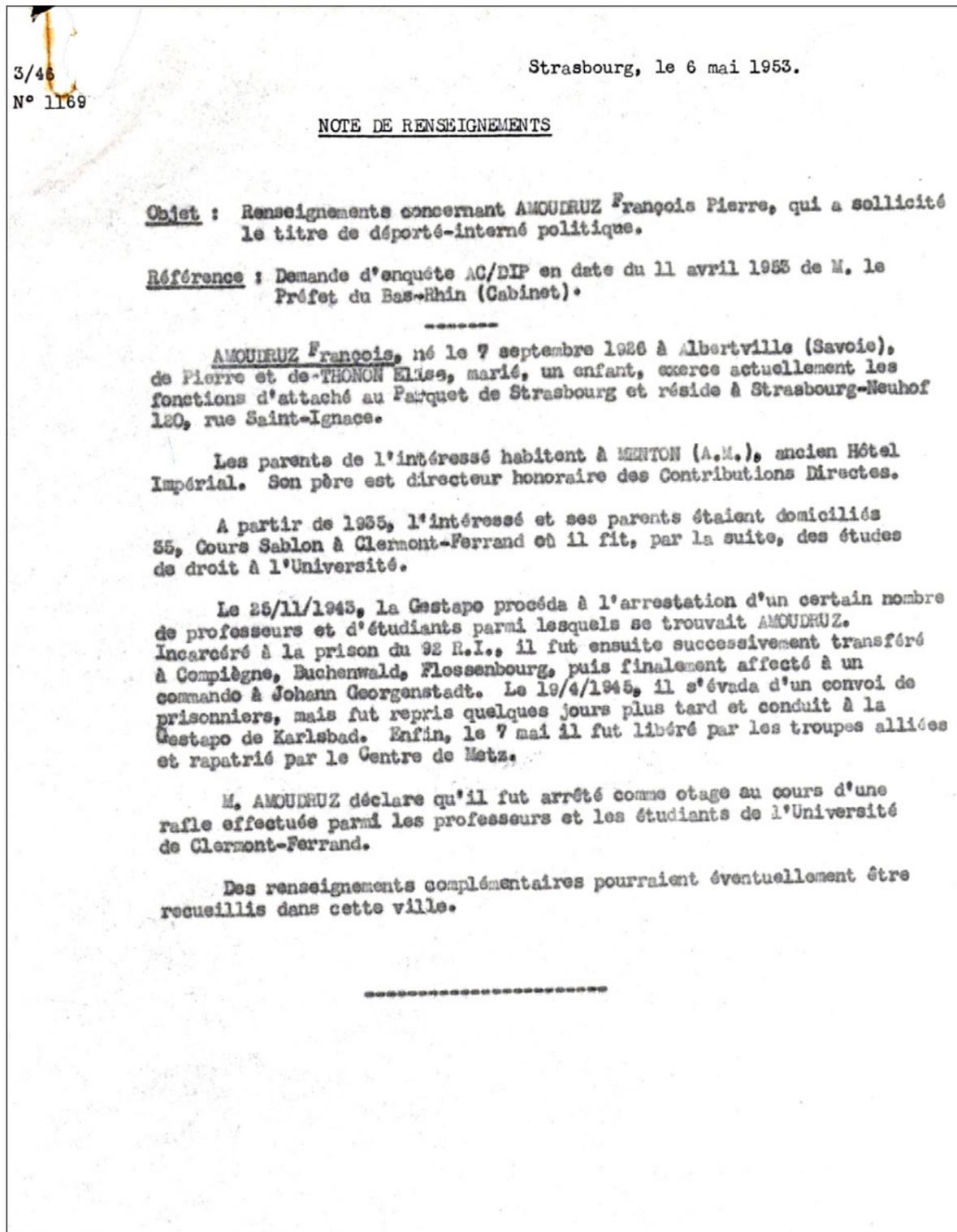
Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 150 AL 13, dossier n° 2017.
Fonds du Service régional de police judiciaire / Strasbourg.

Contexte: Le comité des œuvres de guerre de l'université de Strasbourg, repliée à Clermont-Ferrand, loue en 1940 un immeuble, 14, rue de Rabanesse, pour y loger une soixantaine de ses étudiants. Cette Gallia provisoire est dirigée par l'ancien directeur de la Gallia de Strasbourg, M. Durepaire. Ce foyer est soupçonné par la police française en 1942 d'abriter le siège du mouvement de résistance Combat. En fait, la majorité des pensionnaires n'a probablement pas d'engagement résistant actif. Le 24 juin 1943, un policier et un soldat allemand, tendent une souricière dans la maison d'un professeur résistant, Jean-Michel Flandin, chef du service de renseignements (SR) des Mouvements unis de Résistance (MUR) du Puy-de-Dôme, lui-même entré en clandestinité. Ils sont abattus par le jeune maquisard auvergnat Georges Raynaud. Le Sipo-SD de Vichy - Clermont-Ferrand décide des représailles immédiates et choisit ce foyer qui abrite des Alsaciens, traîtres à leur germanisme ou, pires, juifs. Selon une version, une lettre anonyme adressée à la Gestapo indique que l'assassin s'est réfugié à l'hôtel Gallia, situé dans une rue adjacente au lieu du meurtre. Il y aurait donc eu confusion entre deux lieux homonymes.

Portée du document: Le témoignage de Marc Haeffele, étudiant alors à la faculté de médecine à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, relate cette rafle avec toute sa brutalité et sa violence. Au total, 37 pensionnaires sont arrêtés. Si tous ne sont pas résistants, une partie d'entre eux l'est. Ils sont rattachés à des organisations alsaciennes comme Résistance-Est comme Marc Haeffele, des mouvements nationaux comme Combat ou des réseaux comme celui de l'Intelligence Service Buckmaster. Le témoin relate très bien la répression avec les différentes étapes du parcours qui mènent à l'univers concentrationnaire nazi. Le témoin est affecté à la section politique du camp de concentration de Buchenwald (Allemagne) lors ou peu de temps après son arrivée en octobre 1943, ce qui lui permet d'assister à la libération des lieux le 11 avril 1945 par les Américains. Au total, 10 d'entre eux meurent en déportation. Ce document nous interroge sur la politique répressive nazie qui considère le monde universitaire (et notamment strasbourgeois) comme hostile et dangereux. Le 25 novembre 1943, c'est l'ensemble du personnel de l'université qui est arrêté dans une gigantesque rafle.

En
savoir +

Voir fiches 21 et 22

3^e axe - Résistances et répressions en France occupée

3.1.- L'Université de Strasbourg repliée à Clermont Ferrand :
un foyer de résistance pris dans la tourmente des persécutions et des rafles

➔ François AMOUDRUZ, étudiant, arrêté par la Gestapo lors de la rafle de l'université du 25 novembre 1943

Le document : Note de renseignements sur François Amoudruz établie à Strasbourg, le 6 mai 1953, dans le cadre d'une demande de titre de déporté-interné politique. La demande d'enquête provient du cabinet du préfet. La note est jointe à un courrier provenant de la Direction générale de la sûreté nationale.

*Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 2083 W 1994, dossier n°13 583.
Cote Num: 221 NUM 005.*

Fonds de la Direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre.

Contexte : Le document s'arrête d'abord sur la situation familiale et professionnelle de François Amoudruz en 1953. Alors qu'il est né le 7 septembre 1926 à Albertville en Savoie, la famille Amoudruz s'établit à Clermont-Ferrand en 1935, sûrement à cause de l'activité professionnelle du père qui travaille dans les Contributions directes. François s'inscrit à l'université de droit. Le 25 novembre 1943, il est arrêté par la Gestapo dans le cadre d'une grande rafle sur l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. Des centaines de personnes sont alors arrêtées : professeurs, étudiants ou personnels de l'université. Beaucoup sont relâchés mais d'autres sont internés puis déportés.

Les renseignements portent ensuite sur le parcours de François Amoudruz dans les prisons puis dans l'univers concentrationnaire. Il est indiqué qu'il est arrêté comme otage au cours d'une rafle le 25 novembre 1943. À la fin, l'auteur des notes indique que des renseignements complémentaires pourraient éventuellement être recueillis à Clermont-Ferrand.

Portée du document : En effet, les causes de l'arrestation de François Amoudruz restent floues. Ce statut d'otage est difficilement compréhensible quand les Allemands, et notamment le traître qui était chargé de désigner les personnes à arrêter, un ancien étudiant et résistant du nom de Georges Mathieu, avaient pour but de détruire la Résistance organisée au sein de l'institution. En effet, cette dernière était considérée par les Allemands comme un « nid de vipères ». Ce document éclaire le processus de sélection qui permettait de désigner les personnes dangereuses, donc à arrêter puis à déporter. Dans ses différents témoignages d'après-guerre, dont certains sont facilement accessibles sur internet, François Amoudruz raconte très bien ce qu'il l'a mené à être rangé du côté des « personnes à éliminer ». Il évoque les mots qui sont sortis de la bouche de Georges Mathieu et qui résonnent encore dans sa tête. Après la guerre, il s'est engagé dans la transmission de la mémoire en témoignant inlassablement dans les établissements scolaires. Il a pris également d'importantes responsabilités dans diverses associations de mémoire au niveau national et local. Il est décédé le 21 juillet 2020 à Schiltigheim.

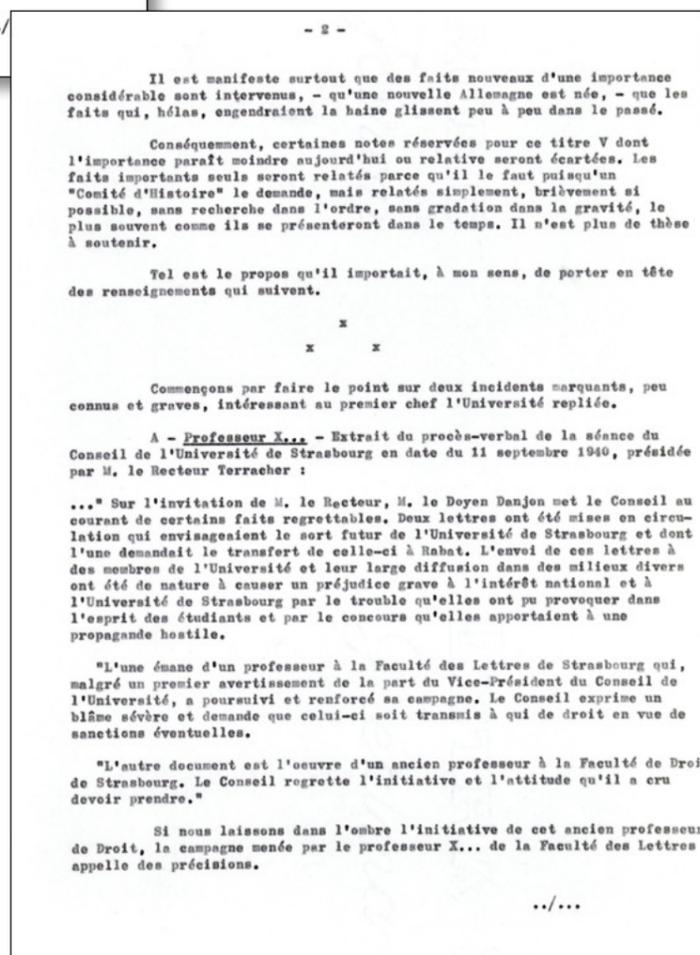
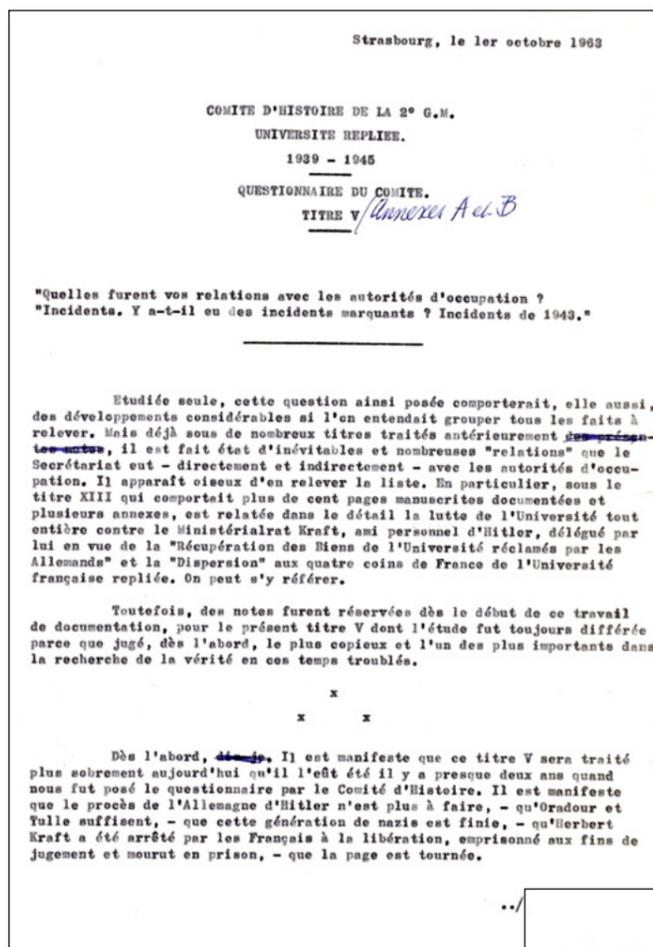
En savoir +

Voir aussi les papiers François Amoudruz (228 J, en cours de classement), entrés aux Archives d'Alsace, site de Strasbourg, au mois de décembre 2020.

Voir aussi le dossier individuel de demande de reconnaissance du statut de combattant volontaire de la résistance (CVR) auprès de l'ONAC, par Jean LASSUS pour son activité résistante au sein de l'université de Strasbourg (2073 W). Le témoignage de Jean Lassus sur sa déportation a été publié dans l'ouvrage collectif De l'université aux camps de concentration : témoignages Strasbourgeois, pp. 137 à 158, accessible en ligne sous ce lien : <https://docnum.unistra.fr/digital/collection/coll17/id/1566> (page consultée le 15/09/2022).

En savoir +

Voir fiches 20 et 22

3^e axe - Résistances et répressions en France occupée3.1.- L'Université de Strasbourg repliée à Clermont Ferrand :
un foyer de résistance pris dans la tourmente des persécutions et des rafles➔ 20 ans après... Albert RABASSE témoigne des relations
de l'Université avec les autorités

Le document : Première page de la réponse apportée par Albert Rabasse, secrétaire de l'Université de Strasbourg, au questionnaire du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale²⁴ (Titre V) Strasbourg, le 1er octobre 1963. Le document complet comporte 20 pages. Ce questionnaire fait partie de la grande enquête « Vingt ans après », lancée en 1962 par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale sur l'université de Strasbourg repliée. Le Titre V comprend les questions suivantes : Quelles furent vos relations avec les autorités d'occupation ? Y a-t-il eu des incidents marquants ?

*Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 1313 W 40 (dossier n° 2).
Fonds de l'Académie de Strasbourg, département du Bas-Rhin.*

Contexte : Dès 1940 et l'annexion de fait de l'Alsace, les relations des autorités nazies avec l'Université de Strasbourg sont empreintes de soupçons. Avant même 1942, l'institution est régulièrement mise sous pression, notamment son personnel et son matériel qui sont tous les deux invités à revenir à Strasbourg rapidement, afin d'intégrer la nouvelle université nazie créée en novembre 1941. Les relations avec les autorités de Vichy, sous l'influence des Allemands, sont également difficiles. Les incidents sont ainsi nombreux : personnels arrêtés, torturés et déportés, rafles... Les rafles des 25 juin et 25 novembre 1943 sont particulièrement importantes et elles marquent les esprits, tant à l'Université que dans la ville de Clermont-Ferrand. Cette politique répressive se poursuit tout au long des années 1943 et 1944.

Portée du document : Le témoignage d'Albert Rabasse est intéressant à plusieurs titres. Il connaît parfaitement le fonctionnement de l'Université mais également son personnel.

- > Il est ainsi très précis sur les événements, notamment le détail des rafles des 25 juin et novembre 1943²⁵ et d'autres arrestations, qui ont eu lieu en 1943 et 1944. Son témoignage apporte des précisions sur les circonstances des arrestations et sur les vaines tentatives de médiation initiées par l'institution universitaire auprès des autorités nazies. Albert Rabasse nomme précisément les principaux acteurs de la politique répressive nazie et il souligne la violence et l'arbitraire de nombreuses actions répressives. Son témoignage s'attarde particulièrement sur la rafle du 25 novembre 1943, où le processus de sélection ne s'appuie que sur les décisions d'un traître.
- > Albert Rabasse est également informé des suites des parcours des personnes arrêtées.
- > Enfin, dans un dernier temps, le témoignage du secrétaire Albert Rabasse brosse un portrait des victimes de la répression à travers certains traits physiques ou de caractère qu'il décrit. Et s'il ne connaît pas toujours les engagements résistants des personnes, les descriptions qu'il en fait nous permettent de comprendre comment certains personnages l'ont marqué. Vingt ans après les faits, Albert Rabasse met en avant des personnes totalement engagées dans la Résistance en expliquant leur rôle quand il le peut mais également leur parcours et les relations qu'il entretient avec elles. Ces multiples personnages, leur parcours et leur engagement nous permettent de mieux comprendre l'esprit résistant qui habitait les locaux de l'Université. Ces dialogues nous replongent directement dans l'événement et font de nous, lecteurs, des témoins indirects. Ces nombreuses anecdotes enrichissent considérablement le document et lui apportent beaucoup d'humanité.

²⁴ Sur le Comité d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale, voir aussi aux Archives d'Alsace les papiers de Marthe Clauser (site de Colmar, 121 J) et de Françoise Lange (site de Strasbourg, 153 J).

²⁵ Aux Archives d'Alsace, site de Strasbourg, consulter également la cote 1313 W 38.

3^e axe - Résistances et répressions en France occupée

3.1.- L'Université de Strasbourg repliée à Clermont Ferrand :
un foyer de résistance pris dans la tourmente des persécutions et des rafles

➔ 20 ans après... Albert RABASSE témoigne des mesures prises à l'encontre ou en faveur des étudiants

Le document : Première page de la réponse apportée par Albert Rabasse, secrétaire de l'Université de Strasbourg, au questionnaire du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale²⁶ (Titre VII) Strasbourg, 21 mai 1963. Le document complet compte 17 pages. Ce questionnaire fait partie de la grande enquête « Vingt ans après », lancée en 1962 par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale sur l'université de Strasbourg repliée. Le titre VII comprend les questions suivantes : Quelles mesures particulières furent prises à l'encontre des Alsaciens et des Lorrains de l'Université de Strasbourg ? En leur faveur ?

*Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 1313 W 40 (dossier n° 2).
Fonds de l'Académie de Strasbourg, département du Bas-Rhin.*

+

Contexte : Alors que l'Université de Strasbourg est repliée en septembre 1939 à Clermont-Ferrand, cette question des mesures prises en faveur des Alsaciens et Mosellans est très intéressante. En juin 1940, l'annexion de fait des deux départements par les autorités nazies bouleverse profondément le statut des Alsaciens et Mosellans. Ils sont à la fois encouragés à rentrer chez eux mais également très rapidement dissuadés de partir. Dès le mois de septembre 1940, les conditions d'un départ sont difficiles puis les frontières entre l'Alsace-Moselle et la France occupée deviennent de plus en plus hermétiques, à mesure que des postes et des gardes-frontières apparaissent. Dans les années 1940-1941, ce dispositif se met seulement en place et beaucoup de jeunes en profitent pour s'évader ; en 1942, après les décrets de l'incorporation de force dans la Wehrmacht, le franchissement devient de plus en plus difficile. De nombreuses filières naissent au cours de ces trois années pour aider de nombreux réfractaires à l'incorporation à franchir la frontière. Ces jeunes rejoignent souvent la famille, les amis ou les connaissances. Beaucoup se retrouvent à Clermont-Ferrand, où une forte communauté alsacienne-mosellane s'est implantée. Il faut désormais prendre en charge ces évadés, qui sont devenus des parias. Des organisations officielles et clandestines sont mises en place par le rectorat pour leur venir en aide : logement, ravitaillement, habits, inscription...

Portée du document : L'Œuvre du colis aux prisonniers est née après la rafle du 25 juin 1943 sur le foyer de la Gallia à Clermont-Ferrand pour venir en aide à tous les étudiants arrêtés. Elle a une existence officielle et elle est reconnue par les autorités allemandes. L'Œuvre des lycéens évadés a une existence semi-officielle car si le terme « évadés » est utilisé, il est bien souvent camouflé, comme dans la caisse de l'Université où il est écrit « Voyages étudiants ». Or, il s'agit de lycéens. Ils ne sont pas encore dans les études supérieures et leurs besoins sont pris en charge par l'intermédiaire d'une organisation mise en place par le recteur avec l'autorisation du garde des Sceaux. Les autorités de Vichy sont au courant mais l'organisation est camouflée devant les Allemands. Enfin, l'Œuvre des billets de cinéma est totalement clandestine : elle n'est connue que du recteur Terracher et de sa femme, des sept doyens, du secrétaire et de ses deux adjointes. L'objectif est de pourvoir rapidement à tous les besoins d'un étudiant qui doit fuir au plus vite vers les maquis ou vers l'Espagne ou Londres. Ces trois Œuvres sont décrites précisément par le secrétaire Rabasse notamment dans la mise en place, le fonctionnement et avec des anecdotes empreintes d'humanité. Les arrivées de ces « enfants » au cœur d'une ville qu'ils ne connaissent pas, les conditions de ce périple depuis l'Alsace et la Moselle annexées, les dialogues qui s'établissent, les traits physiques ou de caractères permettent de prendre conscience de toutes ces démarches visant à accompagner du mieux possible ces « évadés » afin qu'ils puissent reprendre les études. Cette information se diffuse rapidement à Clermont-Ferrand et dans les environs et cela entraîne une recrudescence d'activités de ces œuvres. Le secrétaire Rabasse, qui a tenu un registre, nous raconte de multiples anecdotes, histoires vraies de fugitifs alsaciens-mosellans pour lesquels l'Université de Strasbourg a été salutaire. C'est à travers ses parcours que l'on peut comprendre l'esprit de résistance qui animait l'institution repliée à Clermont-Ferrand et tout son personnel.

Strasbourg, le 21 mai 1963

Comité d'Histoire de la 2^e G.M.
Université de Strasbourg repliée.
1939 - 1945

Questionnaire du Comité
Titre VII

"Quelles mesures particulières furent prises à l'encontre des Alsaciens et des Lorrains de l'Université de Strasbourg ? En leur faveur ?"

Le libellé de ce texte est troublant. A le relire, on se rend compte qu'il englobe presque tout. La presque totalité des questions traitées sous d'autres titres eussent pu être rattachées à celui-ci.

A l'encontre ? Rien n'est à ajouter aux envois antérieurs si nous continuons avec soin à éviter les redites, si nous continuons à réserver certains autres faits pour les placer dans le cadre du très important titre V (événements de 1943) qui sera traité plus tard, en dernier lieu sans doute.

En leur faveur ?... C'est au titre X du questionnaire qu'est signalé le travail considérable accompli par la "Commission des Doyens" fondée tout au début par le Recteur, dénommée par lui "Commission des Œuvres de Guerre de l'Université" qui se réunissait chaque semaine le vendredi. Les annuaires de 1942 (14 pages), de 1943 (15 pages), de 1944 (20 pages) en font état. On peut s'y reporter. Les renseignements qu'ils contiennent ont été, à l'époque, relevés avec soin par le secrétaire qui avait décidé de noter sur le champ, dans leurs détails, tous les faits ne devant pas, à son avis, tomber dans l'oubli. Il est possible même que ce secrétaire ait deviné qu'un jour, vingt ans après peut-être, un certain Comité d'Histoire serait fondé et poserait, à lui ou à son successeur, des questions précises et embarrassantes... Humour ?... Peut-être... Mais sait-on jamais ?...

X X X

A.- En complément du titre X, il est vrai qu'en pourrait souhaiter un tableau synoptique des efforts et réalisations de cette Commission des Œuvres. Le voici.

En plus des subventions en argent, officielles et privées reçues pour les Œuvres et centralisées par le Caissier de l'Université, Joseph Feuerstein, en plus des dons en nature si importants et si nombreux, l'Université de Strasbourg repliée a dépensé directement, sur ses crédits propres, pour ses Œuvres de guerre les sommes suivantes :

.. / ...

²⁶ Sur le Comité d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale, voir aussi aux Archives d'Alsace les papiers de Marthe Clauser (site de Colmar, 121 J) et de Françoise Lange (site de Strasbourg, 153 J).

²⁷ Voir également le titre X de l'enquête « Vingt ans après », qui évoque les conditions matérielles de l'accueil des étudiants à Clermont Ferrand et les Œuvres mises en place pour les accompagner (Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 1313 W 40, dossier n°2).

²⁸ Voir notamment l'attestation relative à l'activité de Madeleine Weber, assistante sociale à l'université (Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 1313 W 40, dossier n°1).

3^e axe - Résistances et répressions en France occupée

3.2.- Être membre d'un réseau de résistance en France occupée

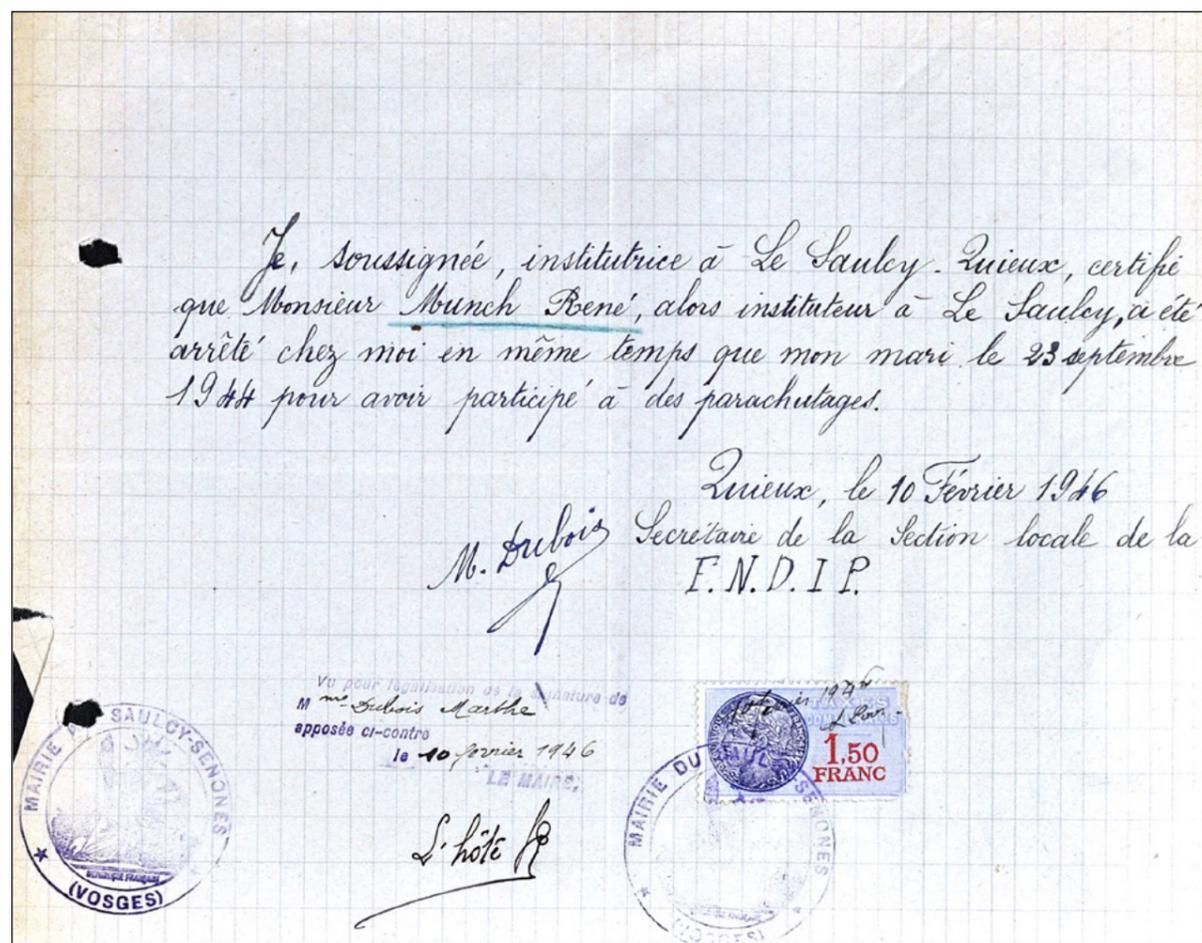
→ René MUNCH, membre du Groupe Mobile d'Alsace (GMA) Vosges

Le document: Attestation de Marthe Dubois sur René Munch, instituteur au Saulcy – Quieux (Vosges), arrêté par les Allemands le 23 septembre 1944 pour avoir participé à des parachutages, 10 février 1946, 1 page manuscrite.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 2083 W 1901, dossier n°6424.

Cote Num : 221 Num 002.

Fonds de la Direction interministérielle des anciens combattants (DIAC, Strasbourg).



Contexte: À l'automne 1944, dans la vallée du Rabodeau (Vosges), un **Groupe mobile Alsace (GMA)** est formé par les dirigeants du **réseau Martial**²⁹, avec pour objectif de libérer les camps de Schirmeck et du Struthof, de l'autre côté de la frontière entre les Vosges et l'Alsace annexée de fait par les nazis. Cette organisation est mise en place en lien avec la Résistance locale.

En 1940, de nombreux Alsaciens s'étaient fixés de l'autre côté des Vosges. Ainsi, l'instituteur René Munch de Bischheim, prend ses fonctions d'instituteur dans la petite commune de Quieux le 1^{er} octobre 1940. Comme lui, ils sont nombreux à rejoindre le GMA et à participer à des opérations de résistance, notamment de parachutages afin de recueillir et cacher les containers. Des instructeurs anglais des SAS (*Special Air Service*) sont aussi dépêchés sur place pour instruire les résistants sur le maniement des armes et des explosifs.

Portée du document: Ce développement de la Résistance inquiète au plus haut point les autorités nazies qui font face, dans le même temps, à l'avancée des Alliés en France. Ils mettent alors en place de véritables rafles pour tenter de freiner son expansion et ses activités. L'arrestation de René Munch pour son engagement dans la Résistance intervient le 23 septembre 1944 entre les deux grandes Rafles de Moussey des 19 août et 24 septembre 1944, au cours desquelles des centaines de personnes sont arrêtées et déportées : 52 pour la première et 434 pour la seconde, qui touche des personnes de six villages du haut de la vallée du Rabodeau, dont 150 habitants de Moussey. Les combats de la ferme de Viombois le 4 septembre 1944, sonnent définitivement le glas des ambitions, les capacités du GMA sont réduites à néant. La vallée du Rabodeau est surnommée « La vallée des larmes », tant les arrestations et les déportations ont été massives. 35 maquisards du GMA Vosges sont d'ailleurs assassinés dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 au camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Quant à René Munch, il est déporté à celui de Dachau avant d'être transféré dans un kommando du camp de concentration d'Auschwitz en Pologne. Il est libéré par l'armée russe le 21 janvier 1945. Ce document nous replonge ainsi dans le développement du réseau Martial et du GMA-Vosges, les combats de la Résistance vosgienne et la politique répressive particulièrement brutale de l'occupant allemand.

²⁹ Le Réseau Martial s'est constitué dès 1940 en zone non occupée par des Alsaciens réfugiés ou expulsés. Il est à l'origine de la constitution de trois groupements armés, les GMA (Groupes mobiles Alsace) Sud, Suisse et Vosges.

Modèle n° 1 (circulaire n° 050 T.L.: B.594 du 7 novembre 1946) 1316

D. I. Résistant

OFFICE NATIONAL
des
ANCIENS COMBATTANTS
et
VICTIMES de la GUERRE

DEMANDE DE LA CARTE
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE

Office départemental
du Haut-Rhin

Avis très important.- Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1): BLASY

Prénoms (2): Paul

Pseudos (3):

Né le 3. Janvier 1913 à Neuf-Brisach.

Situation de famille: Marié - 1 enfant.

Profession: Chargé d'Enseignement.

Nationalité: Française

Adresse actuelle: 35 Rue de la Soie Colmar (H/Rhin)

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940):
Prisonnier de guerre le 19 juin 1940.
Engagé volontaire F.F.C. 1 novembre 1942
Grade Homologué Référence N° 80030
Sous-lieutenant du 1.11.42 au 28.5.45. (voir copie Homologat.)

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération:
Homologation des services du 1.11.42 au 28.5.45.

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates)
Expédié à Fribourg (Baden) pour Umschulung, 1.10.40.
Contraint à faire classe à Fribourg du 1.1.41 au 1.1.42.
Déplacé d'office à Leiselheim du 1.1.42 au 6.6.42.
Evadé pour rejoindre la France Libre le 6.6.42.
Enseignement à Allen (Haut-Rhin) du 1.8.43 (arrestation).

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites)

(1) En lettres capitales.
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
(3) Souligner le plus connu.

FRAD068_0433W_0027_1316_05

Sans frais
Service administratif

Pour copie conforme:
Colmar, le 9 novembre 1951

Le Maire:
[Signature]

VILLE DE COLMAR
(Haut-Rhin)

3^e axe - Résistances et répressions en France occupée

3.2.- Être membre d'un réseau de résistance en France occupée

25

→ Paul BLASY, résistant... et caricaturiste

Le document: Formulaire de demande du titre de déporté interné de la Résistance (DIR) rempli par Paul Blasy à Colmar le 30 octobre 1951.

Archives d'Alsace, site de Colmar, 433 W 27 (dossier n° 1316).
Fonds de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Analyse du document: Paul Blasy expose son parcours durant la Seconde Guerre mondiale à travers différentes rubriques permettant également de mettre en relief l'évolution de son statut. Il est intéressant de noter qu'il a participé aux combats de mai-juin 1940, puisqu'il a été fait prisonnier le 19 juin 1940. Libéré pour reprendre ses occupations civiles dans l'Alsace annexée, il est envoyé dans le cadre de son « Umschulung » à Fribourg le 1^{er} octobre 1940. Comme de nombreux autres instituteurs alsaciens, il est donc requis par les autorités nazies pour effectuer un stage de l'autre côté du Rhin afin de mieux assimiler l'idéologie et les pratiques nazies. Par la suite, il utilise le terme « contraint » pour expliquer qu'il fait classe dans la même ville allemande à partir du 1^{er} janvier 1941. « Déplacé d'office » dans un autre établissement, il « s'évade » pour rejoindre la France libre le 6 juin 1942. Par le choix de ces termes, Paul Blasy montre bien la contrainte qui pèse sur tous les fonctionnaires alsaciens qui se retrouvent du jour au lendemain dans une administration entièrement contrôlée par le parti nazi. Dans un tel régime totalitaire, les travailleurs sont requis d'office et doivent se plier à toutes les exigences des autorités. L'expression « la France libre » est également intéressante puisqu'il enseigne par la suite à Agen jusqu'à son arrestation, le 21 août 1943. La ville, située en zone non occupée et non en zone libre ou en France libre, accueillait à l'époque la préfecture de la ville de Colmar. Paul Blasy a ainsi pu s'appuyer sur un réseau de connaissances et amis pour reprendre une activité professionnelle et s'engager dans la Résistance.

Portée du document: Ce document administratif de deux pages s'intègre dans un dossier permettant à Paul Blasy de demander un titre de résistant. Au-delà de ses occupations civiles, il va également au fil du document expliquer son engagement dans la Résistance. On l'aperçoit sur cette première page mais la deuxième lui permet de détailler les noms des organisations et des personnes auprès desquelles il participe à la Résistance.

Paul Blasy est également l'auteur d'une série de caricatures sur son parcours durant la Seconde Guerre mondiale et sur l'évolution du contexte national et international. Drôles, colorées et particulièrement explicites, ces dessins vont à l'encontre d'un engagement clandestin et dangereux dans la Résistance. Deux carnets ont fait l'objet d'un don aux Archives d'Alsace à Colmar, où ils sont conservés en sous-série **74 Fi** (en cours de classement).

En savoir +

Voir aussi les dossiers individuels de: Roger LAUSECKER (AD67, 2073 W), Antoine DIENER (AD67, 2073 W), Marcel DIETSCH (AD67, 2073 W), Eugène GREINER (AD67, 2083 W 44), Jean-Philippe LENZ (AD67, 2083 W1957), Jean-Paul STICH (AD67, 2073 W et 2083 W 1994) ou encore de Francis WEILL, élève au lycée Thiers, de Marseille, membre des FFI et tué le 24 sept. 1944 à Gravelotte en Moselle (AD67, 2073 W).

➔ Repères chronologiques

Septembre 1939: Déclaration de guerre de la France et du Royaume-Uni à l'Allemagne nazie. Évacuation dans le Sud-Ouest des communes se situant à moins de dix kilomètres du Rhin. Les écoles normales de Strasbourg, l'inspection académique, le recteur d'académie, Adolphe-Louis Terracher se partagent entre Périgueux et Clermont-Ferrand où s'est repliée l'université. L'école normale d'Obernai est repliée à Solignac (Haute-Vienne).

22 juin 1940: signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne. La France est dépecée en plusieurs zones. L'Alsace et la Moselle sont annexées de fait au III^e Reich.

5 août 1940: Décret d'Hitler substituant une administration civile allemande autonome à l'administration militaire en Alsace.

2 novembre 1940: Les cours de la faculté des lettres de Strasbourg sont inaugurés dans l'amphithéâtre du « Palais universitaire » de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

8 mai 1941: Le bulletin officiel de l'administration civile en Alsace publie une ordonnance instituant le service de travail du Reich, le *Reicharbeitsdienst* (RAD) pour tous les Alsaciens de 17 à 25 ans.

22 novembre 1941: Inauguration de l'université nazie de Strasbourg. Lors de cette cérémonie, Paul Schall et René Hauss sont nommés membres honoraires.

2 janvier 1942: Le bulletin officiel de l'administration civile en Alsace publie une ordonnance rendant obligatoire le service dans les formations de la *Hitlerjugend*, la Jeunesse hitlérienne, de tous les Alsaciens âgés de 10 à 18 ans révolus.

8 janvier 1942: Le bulletin officiel de l'administration civile en Alsace publie une ordonnance visant les fonctionnaires alsaciens qui présentent un « relâchement » dans leur manière de servir l'Allemagne. Ceux qui ne font pas preuve d'un dévouement sans réserve à l'Allemagne nationale-socialiste peuvent être relevés de leurs fonctions sans préavis et être chassés sans traitement ni droits à la retraite.

14 juillet 1942: La manifestation du 14 juillet 1942 sur la place de Jaude (Clermont-Ferrand - Puy-de-Dôme) rassemble environ 500 personnes, dont beaucoup d'Alsaciens.

28 août 1942: Un communiqué officiel annonce que « suite à l'ordonnance du 25 août 1942 sur l'instauration du service militaire et l'ordonnance du 8 mai 1941 sur le Service du travail », le service militaire dans la Wehrmacht s'étend aux classes des années de naissance 1920, 1921, 1922, 1923 et 1924.

11 janvier 1943: Les lycéens alsaciens de la classe 1926 sont convoqués pour accomplir une période d'instruction militaire de trois semaines.

25-26 juin 1943 : En pleine nuit, 37 occupants du foyer Gallia à Clermont-Ferrand sont arrêtés par la Gestapo puis internés à la prison de Moulins (Allier). À 8 heures, deux autres personnes sont arrêtées alors qu'elles viennent rendre visite à des camarades.

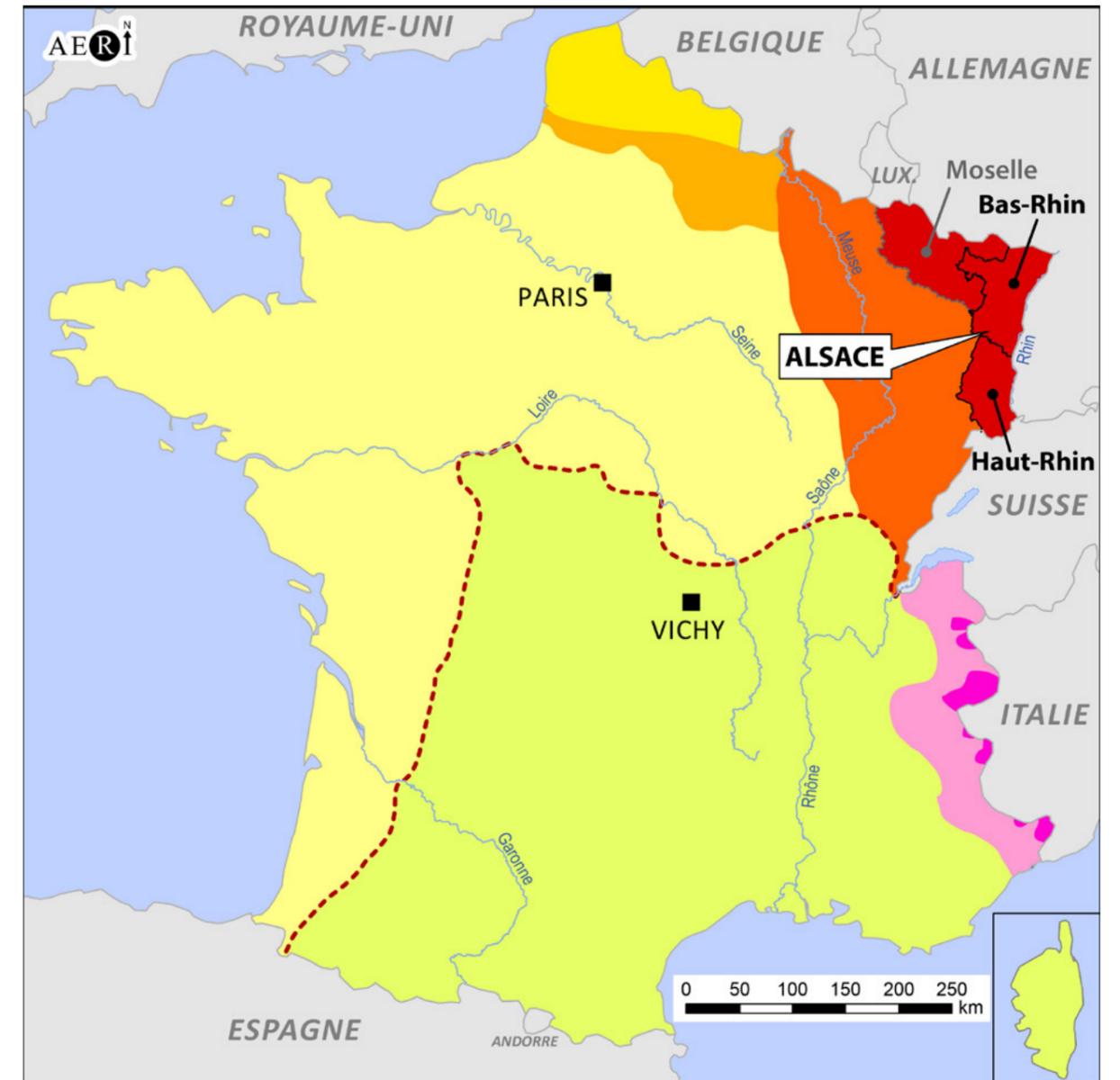
25 novembre 1943: Grande rafle à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) visant les étudiants alsaciens-lorrains entre 18 et 30 ans, susceptibles d'appartenir à la Résistance, les juifs et les étrangers. 1 200 personnes sont arrêtées par les Allemands.

8 mars 1944: Rafle des Allemands au sein de la faculté de médecine de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et au sein de l'école de médecine de Clermont-Ferrand.

23 novembre 1944: Vers 9 heures du matin, les premiers éléments de la 2^e division blindée (DB) du général Leclerc pénètrent dans Strasbourg.

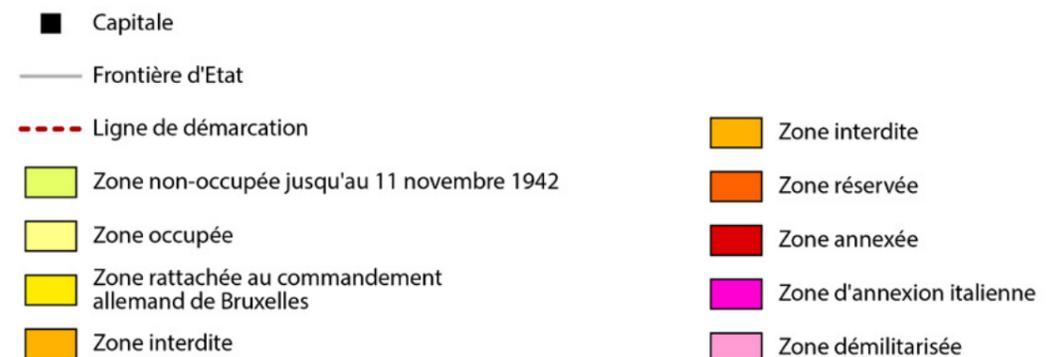
Mars 1945: L'Alsace est entièrement libérée. Les Alliés franchissent le Rhin.

➔ L'Alsace et la Moselle dans la France dépecée par l'armistice de juin 1940



également téléchargeable sur wikipedia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:France_map_Lambert-93_with_regions_and_departments-occupation-fr.svg



➔ Bibliographie sélective

BOPP Jean-Marie, *Ma ville à l'heure nazie: Colmar, 1940-1945*, édition établie par Nicolas Stoskopf et Marie-Claire Vitoux, La Nuée Bleue, Strasbourg, 2004, 494 p.

COLLECTIF, *Cahiers du témoignage chrétien IV: Alsace et Lorraine – Terres Françaises*, éditions du Témoignage Chrétien, Octobre-Décembre 1943.

COLLECTIF, *De l'université aux camps de concentration: témoignages Strasbourgeois*, Presses universitaires de Strasbourg, première publication en 1947. 4e édition 1996, accessible en ligne: <https://docnum.unistra.fr/digital/collection/coll17/id/1995/rec/15> (page consultée le 15/09/2022)
SPISSER Marcel « À l'école nazie sous l'annexion en Alsace-Moselle », fiche pédagogique publiée dans *Le Courrier du Mémorial*, n° 39, avril 2022

➔ Sitographie indicative

1. Rechercher une personne

- > Mémoire des hommes
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=265&titre=titres-homologations-et-services-pour-faits-de-resistance>
- > Recherche déporté (Fondation pour la mémoire de la Déportation – FMD)
<http://www.bddm.org/liv/recherche.php>
- > Recherche déporté (Mémorial de la Shoah)
https://ressources.memorialdelashoah.org/rechav_pers.php
- > Recherche victime alsacienne de la Seconde Guerre mondiale
<https://memoires.grandest.fr/frontoffice/accueil.aspx>

2. Ressources sur le concours

- > Réseau Canopé
<https://www.reseau-canope.fr/cnrd/2023/>
- > Éducation nationale
<https://www.education.gouv.fr/le-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-4295>
- > Brochure numérique de la Lettre de la Fondation spécial CNRD 2023
https://www.fondationresistance.org/catalogue_2022_2023/index.html#page/1
- > Fondation de la France libre
<https://www.france-libre.net/category/s24-cnrd/cnrd-2023/>
- > Archives départementales du Puy-de-Dôme
* dossier pédagogique sur l'accueil de l'université de Strasbourg à Clermont Ferrand
<https://www.archivesdepartementales.puy-de-dome.fr/n/clermont-ferrand-accueille-l-universite-de-strasbourg/n:384>
* dossier documentaire sur Clermont-Ferrand et l'Université de Strasbourg
https://www.archivesdepartementales.puy-de-dome.fr/data/cnrd_2022_2023_univstrasbourg_1_2.pdf



Illustration: Grégoire Carlé - 2022



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 Strasbourg Cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 Colmar Cedex

www.alsace.eu